

Guide pratique de la chèvre-nourrice au point de vue de l'allaitement des nouveaux-nés et de la syphilis constitutionnelle / par A. Boudard.

Contributors

Boudard, Auguste

Publication/Creation

Gannat : Imprimerie François Marion, 1879.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/qwyfby86>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

23

GUIDE PRATIQUE DE LA CHÈVRE-NOURRICE

AU POINT DE VUE
DE L'ALLAITEMENT
DES NOUVEAUX-NÉS
ET DE LA SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE



EN VENTE:

A LA LIBRAIRIE
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
Rue Hautefeuille, 19
PARIS

CHEZ L'AUTEUR
M. A. BOUDARD
Médecin
A GANNAT (ALLIER)

2 Francs





Qualités usuelles de la Chevre-nourrice.

au point de vue des maladies congéniales transmissibles

	Dates des Naissances	Noms des Personnes	Domicile	Qualités physiques et Morales	Pièces à l'appui	Alimentation		Observations
						sevrage	direct mixte	
Pinne Charles	18 avril 1869	Roche-Rochel	Champs	fort. intelligent	lettre de M. le Dr Gougeon	1	1	"
Sauvageot Justin	20 d ^r	Terraison Antoine	Chouigny	bien portant	id ... id ... id	1	1	"
Gouas Paul	1 ^{er} Janvier 1876	V ^{me} Roche	Gannat	fort. tr. intellig.	observation de M. le Dr Parot	1	1	"
Lemoine Marie	28 7 ^{bre} 1872	Demontel-Monnier	S ^t Luintin	très forte	lettre de M. le Dr Parot	1	1	"
Adam Théophile	29 Janvier 1879	Fleury-Fleury	Chouigny	bien guéri	observation de M. le Dr Parot	1	1	"
Jacques-Luce Louis	14 Mai 1874	Roche fille à Victor	S ^t Gal	va très bien	rapport de M. Boudard	1	1	"
Fouilleul Jules	1 ^{er} 4 ^{bre} 1874	V ^{me} Roche	Gannat	peu de, arrive dans un état pitoyable	id ... id ... id	1	1	"
Verker Elisabeth	1 ^{er} Mai 1880	Corut f ^{re} Cote	Effiat	bonnes conditions	observation de M. le Dr Parot	1	1	"
Martin Antoine	3 Avril 1879	Dulac Courtinat	Montpensier	bonne voie de guérison	lettre de M. le Dr Lergout	1	1	"
Corbabin	1 ^{er} Janvier 1879	M. Corbabin	Charmel	consulte M. Nais mont de cause de dent	lettre de M. Corbabin	"	1	"
de Champrobert	2 Mars 1878	M. de Champrobert	Ch ^{eau} de Verneuil	ne avait tenu, a eu trois nourrices	lettre de M. Champrobert	"	1	"
Barrier Henri	11 Juillet 1870	M ^{me} Barrier	Gannat	tempérament nerveux	remarques de M. Boudard	"	1/2	1/2 moitié par la mère moitié par la diète
Conférences	1879	au chalet des chèvres	Vichy	par l'auteur de la	lettre de M. les Pr ^{ets} de l'Allier			
Conférences	1880	au chalet des chèvres	Vichy	Chèvre-nourrice	lettre de M. Michel Morin			

La chèvre Amalthée a l'honneur de vous prier de vouloir bien considérer comme inexacts, jusqu'à preuve contraire, deux rapports officiels, adressés à l'Académie de Paris, concernant l'allaitement artificiel des Nouveaux-nés.

Les deux chèvres nourrices **Caprice et Maxima**, que j'ai adressées à la Maternité de Paris, connaissent à peine le médecin de cet établissement et les Infants qui font l'objet de son rapport ont pu être élevés exclusivement au biberon.

Le chef de service a donc pu être trompé par les filles de service chargées des expériences pratiques.

Quant au second rapport, il est plus subtil et repose sur les mêmes erreurs.

Le chef de service de l'hospice des Enfants-assistés avait à tenir compte d'un vote de 40.000 francs émanant du conseil général du dépt de la Seine et d'un autre vote de 20.000 francs, émanant du conseil de surveillance des hôpitaux de Paris.

Il a eu soin d'éliminer de la Commission mon chevrier qui seul depuis dix ans, sans appui, sans fortune, sans vote aucun, vulgarise la chèvre-nourrice par ses expériences, par ses conférences à Vichy.

Ce chef de service, avait bien pensé à la **Chienne-Russe**, mais par l'organe de mon chevrier j'ai réclamé des garanties contre le **Vinodambique**. Après une conception lente et mystérieuse pour ainsi dire, ce second rapport est venu offrir à vos préférences des **produits aciniques**, c'est-à-dire les emblèmes de l'esprit d'obscurantisme, du servilisme, etc...

Messieurs de l'Académie, la chèvre Amalthée n'a pas à vous offrir des **types aciniques**, mais elle a à vous offrir les types des A. Karr, des Lamartine, etc, c'est-à-dire les emblèmes du patriotisme et de l'intelligence, etc,

Il est élémentaire en Physiologie, que le lait est la photographie physique et morale de l'animal qui le produit.

Il est élémentaire en histoire naturelle que la chèvre occupant le dernier degré de la mammifère domestique, son lait doit être préféré pour les premiers-nés (système osseux, système nerveux).

Il est élémentaire en histoire naturelle que l'âne occupant le second rang, son lait doit être réservé pour les enfants sevrés.

Il est élémentaire en histoire naturelle que la vache (cette bête du Bon Dieu) vient en troisième ordre pour le développement du système musculaire, emblème du travailleur.

Enfin, il est élémentaire en histoire naturelle que la Cavale (jument) vient en quatrième ordre comme emblème de la force et du courage.

La chèvre domestique offre son lait toute l'année et toujours en rapport avec les besoins d'un nouveau-né.

L'âne n'offre son lait qu'une fois l'an et pendant une période relativement courte.

Enfin la chèvre a fait ses preuves dans la famille du pauvre; celui-ci, sans être chimiste, analyse mieux le lait de la chèvre que tous les chimistes les plus renommés. Elle a fait ses preuves dans les familles d'A. Karr, de Lamartine et de mille autres. Elle a grimpé tous les degrés de l'échelle sociale pour montrer qu'elle est susceptible de rendre des services en raison directe du mépris qu'on a pour elle.

Si vous voulez bien me le permettre, messieurs, j'ordonnerai à mon chevrier de se mettre à votre disposition.

Mon manteau n'a pas l'ampleur nécessaire pour draper un académicien, mais ses mains sont pleines de vœux. Si votre bienveillance veut bien suppléer à sa insuffisance, vous le verrez, **chevrier fidèle**, respectueux et dévoué, développer devant vous mes défauts et mes qualités aussi que ceux de l'âne, ma sœur inférieure.

Veuillez agréer, messieurs les académiciens, les hommages respectueux de la mère du maître des Chèvres, de la mère des princes de la science et de la littérature.

Amalthée Capra.

Pour copie conforme son chevrier,

A. Bourcier maître à bonnet, élève

GUIDE PRATIQUE
DE LA
CHÈVRE-NOURRICE
AU POINT DE VUE DE
L'ALLAITEMENT DES NOUVEAUX-NÉS
ET DE LA
SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE

TOUS DROITS D'AUTEUR RÉSERVÉS

GUIDE PRATIQUE
DE LA
CHÈVRE-NOURRICE
AU POINT DE VUE DE
L'ALLAITEMENT DES NOUVEAUX-NÉS
ET DE LA
SYPHILIS CONSTITUTIONNELLE

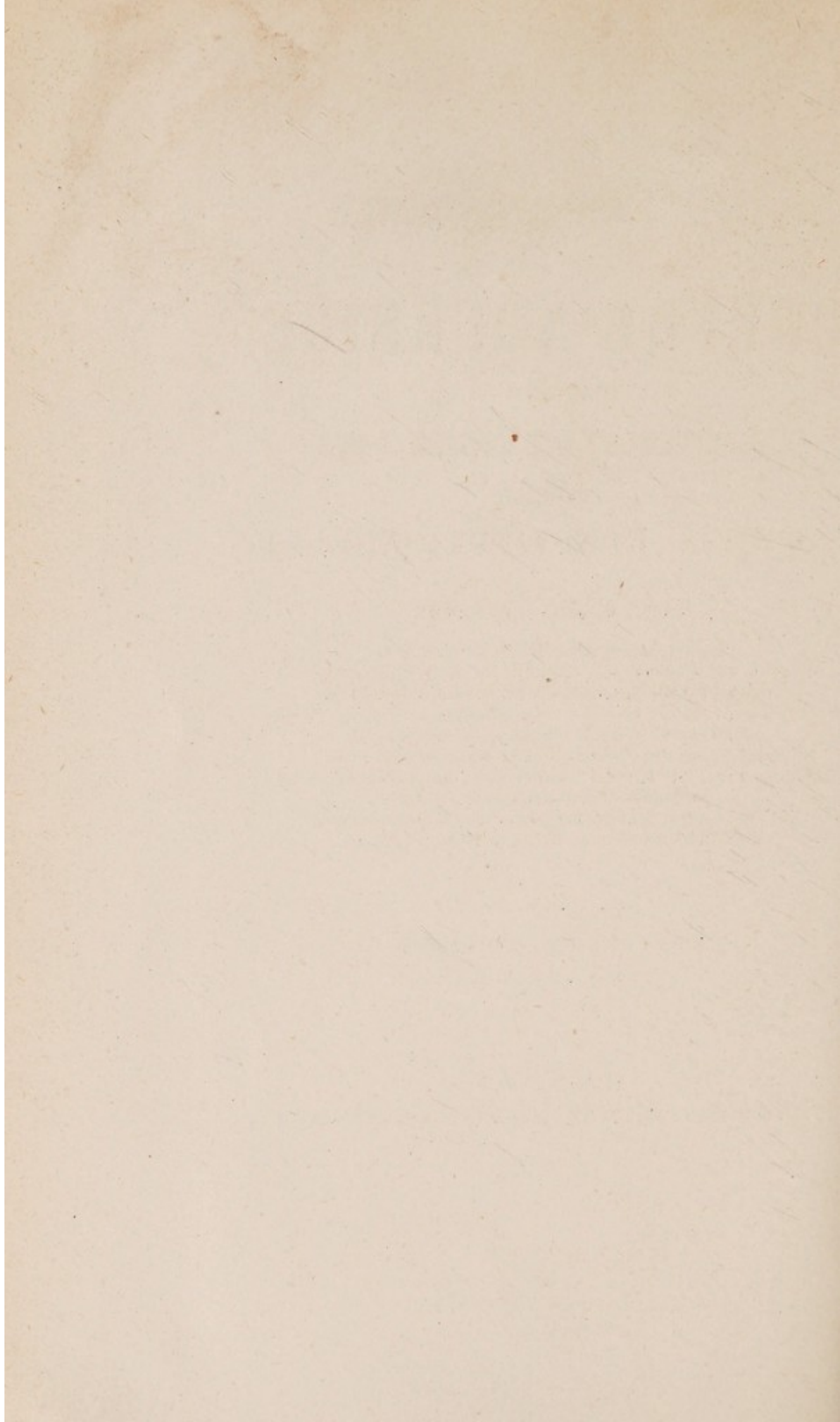
Par A. BOUDARD

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris,
Médecin et Pharmacien, Auteur de plusieurs Mémoires
scientifiques, de plusieurs Expertises médico-légales.
Ex-Président de la Société de Pharmacie de la Nièvre,
Membre du Conseil d'hygiène et de salubrité
Inspecteur des Pharmacies du même département
Membre de la Société protectrice de l'Enfance pour
l'arrondissement de Gannat (Allier).
Agent de surveillance du Service des Enfants assistés
du département de la Seine, à Gannat (Allier).

TROISIÈME ÉDITION

GANNAT
IMPRIMERIE FRANCIS MARION, GRANDE-RUE

—
1879



A LA MÉMOIRE
DE
MA BONNE LÉONTINE GUINOT
NÉE DELANGLE



Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b30798917>

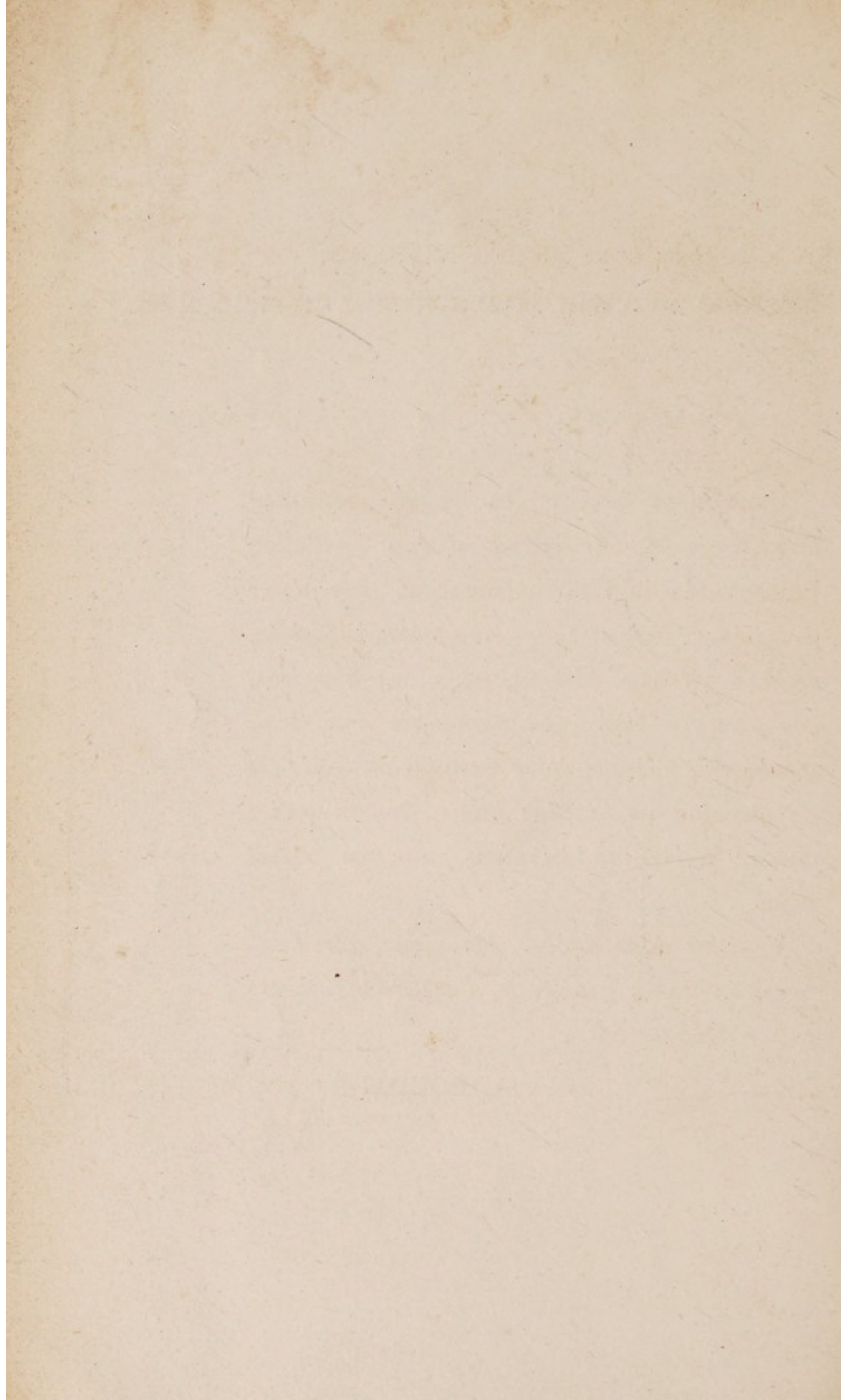
A Monsieur Michel MORING,
DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

MONSIEUR,

Vous avez bien voulu daigner accepter l'hommage de la troisième édition du Guide pratique de la Chèvre-Nourrice. Les deux premières éditions ayant été agréées du public, cette troisième édition, sous vos auspices, acquiert un titre qui manquait aux deux premières, puisque votre acceptation seule est l'expression de la plus haute faveur qu'un auteur puisse ambitionner pour un pareil sujet.

Veillez donc agréer, Monsieur, avec l'expression de sa gratitude, l'assurance de son entier dévouement.

A. BOUDARD.



CHÈVRE-NOURRICE

Première Conférence faite à Vichy, le 24 août 1879, à 4 heures du soir, au Chalet des Chèvres, dans l'ancien Parc, en présence d'un nombreux auditoire.

L'auteur de la Chèvre-Nourrice s'est exprimé ainsi :

MESDAMES ET MESSIEURS,

Permettez-moi, je vous prie, de commencer par rendre hommage au premier magistrat de ce département ainsi qu'à M. l'Ingénieur en chef et à M. l'Ingénieur ordinaire; c'est à ces représentants, l'un de la science administrative; les deux autres de la science polytechnique, que je dois l'honneur de parler devant vous. Qu'il me soit donc permis de leur témoigner ici toute ma gratitude, particulièrement à M. l'Ingénieur en chef et à son aimable compagne.

Ce devoir accompli, nous allons vous entretenir de la chèvre au point de vue de l'hygiène publique en général, et au point de vue de l'art médical en particulier.

Il existe contre cet animal domestique, un préjugé, une prévention que nous allons chercher à détruire en vous priant d'être juges.

Ce même préjugé, cette même prévention, nous allons chercher à les transformer presque en admiration, en vous priant d'être arbitres.

En effet, de tous nos animaux domestiques, le plus dédaigné,

dans l'une de ses parties, en souvenir du don d'une de ses cornes, que Jupiter octroya aux nymphes qui prirent soin de sa naissance. Ces nymphes, nous les connaissons, ce furent les filles de Melissus, roi de Crète.

Voilà, pour les archives Célestes, qui prouvent surabondamment qu'à certaines époques de l'humanité, la chèvre s'est prêtée à allaiter certains hommes dans de certaines circonstances. Personne ne peut révoquer en doute ces titres nobiliaires, qui sont inscrits en toutes lettres dans le zodiaque, ce répertoire de la bibliothèque Céleste.

Si nous feuilletons maintenant les annales de l'humanité, nous trouvons tout de suite au cinquième siècle, en Grèce, un poète du nom de Longus, à qui nous devons le charmant roman de Daphnis et Chloé.

Au deuxième livre, page 67, Chloé fait tenir à Daphnis le serment que voici :

« Jure-moi par ton troupeau et par la chèvre qui t'allaitât,
» que tu n'abandonneras jamais Chloé, tant qu'elle n'aimera
» autre que toi. »

Sans remonter si haut et sans aller si loin, chez nous, tous nos poètes, tous nos littérateurs, tous nos peintres, tous nos artistes, font figurer la chèvre dans leurs poèmes (Lafontaine), dans leurs œuvres (Buffon, l'abbé Croizier, Alfred Guérin), dans leurs tableaux.

Lamartinese surprenait souvent à contempler des chevreaux dans leurs ébats, en souvenir d'une chèvre qui l'avait allaité.

A. Karr, dans le *Figaro* du 3 septembre 1877, à propos de notre deuxième édition, s'exprime ainsi :

« M. Boudard, médecin à Gannat (Allier), cherche à
» vulgariser la chèvre-nourrice, mais moi-même j'ai été
» allaité par une chèvre, et je ne suis ni moins bien portant
» ni moins bête que quiconque. »

Toussenel, dans son ouvrage intitulé de l'*Esprit des Bêtes*, est plus explicite encore, voici comment il s'exprime :

« Quand la société actuelle comparaitra au tribunal de
» l'histoire, pour avoir tué, détruit, laissé mourir par tous
» les moyens possibles, mêmes administratifs, son avocat,
» comme circonstance atténuante, fera valoir la chèvre-
» nourrice. »

Après avoir fait l'apologie de la chèvre, pour être complet,

il est juste que nous vous en donnions la critique.

Dans un roman récent, intitulé le *Nabab*, l'auteur s'évertue à frapper sur son maître, sans respect pour sa tombe, il s'évertue à frapper sur ce malheureux Nabab, qui, atteint du délirium des grandeurs, était plus à plaindre qu'à blâmer.

Mais l'auteur ne se contente pas de frapper sur ces deux innocentes victimes, il se permet de critiquer l'œuvre de Bethléem, et de ridiculiser la chèvre-nourrice.

Assurément, il lui eut été plus facile et surtout plus généreux de nous montrer les qualités du duc de Morny, que de nous étaler ses défauts. Mais quant à parler de la chèvre au point de vue de l'allaitement des nouveaux-nés, nous lui en contestons formellement le droit.

Nous sommes d'ailleurs formellement autorisé, au nom de la chèvre Amalthée, à déclarer que ses titres et qualités sont inscrits en toutes lettres, en caractères indélébiles, dans les Archives Célestes, tandis que les titres de l'auteur du *Nabab*, seront effacés du livre de la vie, le lendemain de ses œuvres : voilà, ce que la chèvre Amalthée, nous prie de déclarer en son nom.

La chèvre n'a pas la prétention d'entrer en parallèle avec l'allaitement maternel qui reste avec toutes ses prérogatives et qui devrait être rendu obligatoire toutes les fois que de hautes raisons médicales ne s'y opposent pas.

De ce chef, 20 fois sur 100, la mère ne peut pas et ne doit pas allaiter son propre enfant. Par conséquent, 20 fois sur 100, la chèvre peut déjà venir en aide à l'allaitement maternel contre-indiqué par le médecin et sous l'œil de la mère, elle fera merveille !.....

Mais elle a la prétention d'être infiniment préférable sous tous les rapports, à la nourrice mercenaire, qui, chaque année, nous laisse mourir notre contingent annuel, 122 mille enfants !.....

En effet, sur 900,000 naissances annuelles, nous perdons, par le fait seul de l'allaitement mercenaire, 167 mille enfants, alors que nous ne devrions en perdre que 45 mille, si la mère allaitait elle-même son propre enfant.

Il est évident que sous l'œil de la mère, qui ne veut pas ou qui ne peut pas nourrir, la vulgarisation de la chèvre aurait

pour avantage immédiat de nous économiser une bonne partie et même tout notre contingent annuel.

L'allaitement mercenaire nous enlève 70 0/0 de nos enfants ; l'allaitement artificiel 80 et 90 0/0, n'y a-t-il pas dans ces chiffres exacts, de quoi nous faire réfléchir et des motifs sérieux pour réagir ? Mais les gommeux et les petits crevés qui peuplent nos boulevards, disent assez que le reliquat de notre population n'est pas brillant. L'abaissement de la taille de nos armées, indique assez notre dégénérescence physique.

Notre dégénérescence morale n'est pas moins saillante et saute aux yeux de chacun de nous. Si aux 900,000 naissances annuelles légitimes, nous ajoutons 76 mille naissances illégitimes, dont les malheureux ont été procréés au sein des privations, de la pauvreté, de la misère, du vice et de la débauche, on voit tout de suite à combien et à quelles maladies nos enfants sont exposés avant même d'avoir vu le jour.

Nous savons déjà que les enfants conçus au milieu de l'ivresse alcoolique, sont fatalement destinés à l'idiotisme, à la folie, à l'épilepsie !.

Combien d'enfants apportent en naissant, des germes, des virus, des maladies héréditaires facilement transmissibles, au grand préjudice des générations présentes et futures ? Nous n'osons pas vous le dire.

Eh bien, admettons pour un moment que la chèvre n'a jamais rendu aucun service, qu'elle n'a jamais allaité ni Jupiter, ni Lamartine, ni A. Karr, ni personne ; que tout ce que Buffon et tant d'autres en ont dit, est faux ou peu digne de foi ?... Il nous reste encore et il nous restera toujours à l'actif de la chèvre, *d'empêcher la transmission de toutes les maladies héréditaires*, auxquelles nous venons de faire allusion : C'est ce qui fera l'objet de la prochaine conférence.

A. BOUDARD.



DEUXIÈME CONFÉRENCE

Faite à Vichy, le 7 Septembre 1879, à 4 heures du soir, au Chalet des Chèvres, dans l'ancien Parc, en présence d'un nombreux auditoire.

MESDAMES ET MESSIEURS,

La bienveillance avec laquelle vous avez écouté notre première Conférence ; le courage que nous a inoculé, pour ainsi dire, un des hommes les plus sympathiques ; l'accueil, enfin, si spontané du premier magistrat de ce département : tels sont les motifs, qui nous invitent à nous présenter une deuxième fois devant vous : votre indulgence nous la réclamons, d'autant plus, que nous en éprouvons le plus pressant besoin.

Si vous le voulez bien, nous allons effleurer ensemble, deux très-grandes questions d'hygiène publique, qui affectent les sociétés modernes ?...

Nous disons que nous allons seulement les effleurer, parce que nous vous laisserons le soin d'en développer les détails, et parce que vos connaissances personnelles, suppléeront volontiers à notre insuffisance.

Parmi les grandes questions d'hygiène publique, qui peuvent affecter les sociétés, il en est deux, qui peuvent figurer au premier rang, ce sont : 1^o l'abandon de l'allaitement maternel ; 2^o la transmission des maladies héréditaires ! tout d'abord, nous ne craignons pas d'affirmer devant vous, que, à côté de chaque mal, Dieu a toujours soin de placer un remède, en rapport avec l'étendue et l'intensité de ce mal.

Nous allons vous faire voir le mal, et vous allez juger de l'efficacité du remède, séance tenante.

En effet, quand la mère allaite elle-même son propre enfant, la mort ne prélève que $\frac{1}{5}$ des naissances, et la nation recueille $\frac{4}{5}$ de nouveaux-nés, plus ou moins sains de corps et d'esprit.

De ce chef, $\frac{4}{5}$ des naissances resteraient à l'actif de notre population, si la mère allaitait toujours son enfant. Mais la mode de confier nos enfants à autrui, l'habitude de faire emplette d'une nourrice comme d'une marchandise, nous coute les $\frac{2}{3}$ de nos naissances, et relègue notre pays, au dernier rang des nations pour doubler sa population. Ainsi, aujourd'hui il faut seulement 50 années à nos voisins pour doubler le chiffre de leurs habitants ; alors qu'il faut à la France plus de deux cents ans !...

Ces chiffres proportionnels, n'affectent pas seulement la quantité, ils affectent aussi, la qualité du peu qui nous reste : comme nous le verrons tout-à-l'heure.

Le fait de l'abandon de l'allaitement maternel, n'a pas seulement pour effet de nous coûter les $\frac{2}{3}$ de nos naissances ; il a encore pour conséquence de coûter la vie à bon nombre de jeunes mères, qui succombent aux dépôts laiteux, aux métastases et aux maladies qui en sont la suite : par cela seul, qu'elles n'ont pas voulu allaiter leur enfant.

Nous pouvons même ajouter, que celles qui survivent à ces maladies, ne sont pas exemptes d'affections cancéreuses, qui plus tard, viennent empoisonner le reste de leur existence.

Cette existence se termine tristement avant le terme normal de la vie : le tout, pour avoir obéi à la mode, et pour s'être privé du plaisir ineffable d'allaiter leur enfant.

La complaisance de certains médecins, l'ingérence de certaines sages-femmes, pour conseiller aux mères de ne pas nourrir, sous prétexte qu'elles n'ont pas de lait, ou que leur lait ne vaut rien, sont une nouvelle cause de mortalité, alors qu'elles devraient être une cause de préservation.

La quantité et la qualité du lait de la nouvelle accouchée, sont toujours en proportion et en prévision des besoins de l'enfant.

Les premiers jours qui suivent un accouchement, les glandes mammaires ne secrètent pas encore du lait, dont l'enfant n'a pas encore besoin.

Elles secrètent, pour ainsi dire, du petit-lait, si nous pou-

vons nous exprimer ainsi, qui a pour mission de débarrasser l'enfant des viscosités internes, comme le Lavabo, a pour but de le débarrasser des mucosités externes.

Ce premier lait, qui n'est pas encore du lait, mais qui est le premier remède naturel, au premier mal originel, est très-précieux pour l'enfant, et l'en priver, c'est déjà l'exposer à la mort !...

Quand, pour faire valoir sa science, ou pour complaire à quelqu'un de la famille, une sage-femme conseille à sa nouvelle accouchée de ne pas nourrir son enfant, qu'elle peut et qu'elle voudrait allaiter, cette sage-femme est triplement coupable !... coupable, parce qu'elle expose la vie de la mère 33 fois sur cent ; coupable, parce qu'elle expose la vie de l'enfant 70 fois sur cent ; coupable enfin, parce qu'elle prive la société d'un citoyen effectif.

Quand sur 2 enfants, une mère a allaité l'un et mis l'autre en nourrice, n'allez pas lui demander celui qu'elle aime le mieux :... Elle aime celui qu'elle a allaité, en raison directe du regret qu'elle éprouve d'avoir mis l'autre en nourrice.

En effet, l'un possède son sang, sa vie, son âme et l'autre ne possède rien du tout, quand il ne possède pas tout le contraire !

Ainsi, quand une mère abandonne son enfant aux soins d'une nourrice mercenaire, 70 fois 0/0 l'œuvre de Dieu est détruite, et les 30 survivants rentrent au foyer maternel, aussi dégradés au moral, que déformés au physique !... *Ils ne peuvent même pas reconnaître leur mère !...*

La nourrice, elle, n'a vendu que son sein, bientôt troublé par l'inquiétude, si c'est une nourrice sur lieu, bientôt flétri par le travail, si c'est une nourrice mercenaire, et comme elle peut à peine donner la vie du corps, *quand elle la donne*, comment voulez-vous qu'elle puisse donner la vie de l'âme ?...

Pour vendre plus tôt son lait, elle sacrifie souvent son propre enfant, en le sevrant prématurément, et ce sont deux victimes innocentes, que la mort prélève bien gratuitement. (33 fois sur cent, Monot).

Ces faits, étant le résultat exact d'observations pratiques et de statistiques médicales, ne sont pas choisis, pour vous disposer en faveur de celui qui vient vous les exprimer, mais au nom de la vérité, s'il ne lui est pas permis de vous être

agréable, qu'il lui soit permis, au moins, de vous être utile, en vous prémunissant contre des maladies dangereuses, que vous pouvez éviter.

Quand une mère allaite elle-même son enfant, elle ne fait que *continuer* à lui transmettre sa santé, sa vie, son âme même, *dont elle a déjà, dans le sein de ses entrailles, déposé les premiers éléments*,

Si ces éléments sont sains, l'enfant sera sain de corps et d'esprit, et il ne lui manquera plus que d'être couvé par sa propre mère.

Si au contraire, les germes déposés, ou les éléments constitutifs ne sont pas sains, le fruit de ses entrailles, peut déjà, pour cette raison, *être expulsé avant terme* ou bien, il arrive au seuil de la vie, renfermant dans ses tissus naissants, toutes les qualités ; mais aussi, tous les défauts physique et moraux qui auront servi à sa constitution.

Nous arrivons insensiblement et naturellement aux maladies constitutionnelles héréditaires ! Parmi lesquelles on range : la goutte, le scorbut, le diabète, la syphilis, la tuberculose, le cancer, etc., etc.

Tout enfant qui vient au monde avec un vice intra-utérin, reste pour ainsi dire incurable !... Ce n'est ni une nourrice, ni aucun des arcanes pharmaceutiques qui pourront refaire sa constitution : la chèvre seule, peut opérer ces merveilles.

Ces malheureux enfants, quand ils survivent, sont condamnés à une existence chétive, misérable et languissante, à tous les points de vue.

Nous savons déjà, que l'enfant procréé pendant l'ivresse alcoolique est fatalement destiné à l'idiotisme, à la folie, à l'épilepsie !... qui se transmettent ensuite de génération en génération !...

Ce fait, suffirait à lui seul pour donner la clef des atteintes physiques et morales qu'éprouvent les sociétés modernes.

Mais nous avons de plus les enfants procréés au sein de la misère, de la pauvreté, du vice, de la débauche et de l'intempérance !...

Vous voyez tout de suite, à quelles et à combien de maladies, nos enfants sont exposés avant même d'avoir vu le jour !..

Notons bien que les maladies constitutionnelles héréditaires, proviennent tout aussi bien des classes riches que des classes

pauvres et que les maladies somptuaires, sont aussi fréquentes que les autres. Exemple : le diabète, la goutte, etc.

Après avoir soulevé le voile qui recouvre de pareils tableaux, loin de nous la pensée de vous les découvrir dans toute leur étendue. Après vous avoir laissé entrevoir le mal, nous aimons mieux tout de suite vous montrer le remède.

Jusqu'ici, la nourrice qui vend son sein est exposée à propager autour d'elle, bon nombre de ces maladies héréditaires qu'engendrent le vice et la misère et qu'entretiennent la débauche et l'intempérance.

Aujourd'hui, avec une foi sincère, avec une conviction profonde, revêtue du cachet de l'observation, nous venons dire à la jeune mère :

Si vous pouvez allaiter votre enfant, faites-le, c'est votre premier devoir ; vous, votre enfant, le pays, tout le monde y gagnera.

Si le pouvant, vous ne le faites pas, vous exposez vos jours, ceux de votre enfant et la société perd un de ses membres ou ne reçoit qu'un être inutile, toujours à charge et souvent nuisible.

Si vous ne pouvez pas l'allaiter, confiez-le à une chèvre-nourrice, et sous votre œil maternel, vous en ferez, peut-être, un Lamartine ou un A. Karr ; mais à coup sur, vous en ferez un citoyen, sain de corps et d'esprit, comme M. Bougarel, le père de M. le rédacteur en chef de *l'Avenir de Vichy*.

Si, par hasard, vous ne le supposez pas sain !... raison de plus, n'allez pas contaminer une nourrice pour multiplier des germes infectieux au centre de sa famille.

Soumettez-le à une chèvre, elle est réfractaire à toute contagiosité et elle guérira votre enfant par les seules qualités de son lait puisé directement à sa source.

La chèvre est réfractaire à toute contagiosité par la structure anatomique de ses tissus !

Elle guérit par ses effluves prophylactiques, qui détruisent les effluves morbifiques !

Les maîtres de poste, les grands fermiers le savent si bien, qu'ils ne négligent jamais, dans certains pays, d'entretenir un Bouc dans le fond de leurs écuries ou de leurs étables.

Mais, nous ne voulons pas que nos paroles restent vaines, nous voulons les graver dans vos esprits, en caractère indé-

lébiles, en vous soumettant deux enfants pris au hasard, au milieu de beaucoup d'autres et atteints de syphilis constitutionnelle.

Ces deux enfants ont été désignés comme tels par le syphiliographe le plus distingué de Paris. Ils ont été envoyés de Paris, dès les premiers jours de leur naissance avec un bulletin indicatif. Ils ont été exclusivement allaités par des chèvres.

Pendant 6 mois, l'un de ces deux enfants a offert tous les symptômes de cette maladie ; pendant longtemps, la femme chargée de lui donner des soins, ne trouvait pas sur le corps de l'enfant, un espace suffisant pour appliquer une seule main, sans écraser de nombreuses pustules, pleines de sérosité sanieuse.

Aujourd'hui, l'enfant que vous voyez devant vous, ne laisse rien à désirer et vous pouvez en juger vous-même.

Quand à l'autre, il a passé les périodes les plus difficiles et il a dépassé la limite d'âge à laquelle ces enfants succombent.

Nous pourrions multiplier ces exemples qui ont été vérifiés par nos maîtres, par nos juges, par M. A. Fournier, qui a reproduit les mêmes expériences à l'hôpital St-Louis ; mais longtemps après nous.

Les maladies constitutionnelles héréditaires, sont des maladies qui prennent naissance dans l'incubation de la vie intra-utérine : ce sont des maladies *ab ovo* !...

Elles sont tantôt congéniales et tantôt postérieures à la naissance de l'enfant.

Quand elles sont congéniales, c'est-à-dire apparentes dès la naissance, il faut un œil bien exercé pour les reconnaître d'abord et pour les distinguer ensuite.

Les cas de congénialité sont assez rares et les enfants condamnés au biberon, meurent tous ou presque tous dans les trois premiers mois. Nous, nous les soumettons à une chèvre, qui en sauve plus de la moitié en les guérissant !...

Les maladies héréditaires, postérieures à la naissance de l'enfant sont au contraire malheureusement trop fréquentes : les unes se développent du premier au troisième mois et d'autres beaucoup plus tard, sans que rien puisse en faire soupçonner l'existence.

Les médecins les plus exercés, les précautions les plus

minutieuses, la surveillance la plus active, ne peuvent empêcher que les nourrices ne soient contaminées.

Ces malheureuses infectent ensuite leurs maris, leurs enfants qui eux-mêmes peuvent multiplier les germes infectieux.

L'inoculation du virus se fait, par le dépôt réitéré des sécrétions buccales, sur le mamelon de la nourrice.

Ce mamelon, n'a pas besoin d'être ulcéré, l'inflammation résultant de la succion, suffit.

Les tiraillements successifs, exercés sur les tissus élastiques du mamelon, suffisent pour favoriser l'absorption du virus, contenu dans la salive sanieuse de l'enfant.

L'inoculation effectuée, l'absorption se fait, l'incubation parcourt ses périodes et la nourrice ne tarde pas à offrir des symptômes de la maladie contractée.

Voilà, comment les choses se passent et voilà comment de petites causes produisent des effets terribles ; en réagissant sur la santé physique et morale des sociétés modernes !...

La gravité du mal, est arrivée à un si haut degré ; cette gravité est si pleine de tristesse, que, des hommes de bien sont morts de chagrin, à côté de leurs œuvres incomprises ?...

Un M. Marbeau, l'initiateur des crèches et des pouponnières, a succombé à cette noble tâche, à laquelle nous succomberons peut-être nous-même.

Dans les pouponnières, on suppose que les mères pourront venir allaiter leurs enfants, toutes les deux heures ce qui n'est pas pratique.

Dans les crèches, on suppose que les enfants pourront être allaités, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, comme si l'alimentation de la première enfance pouvait se prêter aux caprices de l'imagination.

On oublie trop que le premier aliment doit toujours être emprunté à une glande mammaire, et qu'en dehors de là, toute alimentation est vicieuse !... En France, nous avons la malencontreuse habitude, de tout sacrifier à la forme, et de ne rien réserver pour le fonds.

Nous, depuis dix années, nous créons des mamelles pour le fond, et voici notre crèche pour la forme. (L'auteur montre au public un enfant couché dans un berceau et tétant une chèvre blanche sans cornes).

Quand un oiseau fait son nid, il a soin de le faire là où il

sait qu'il trouvera les éléments nutritifs convenables à sa petite famille : il ne construit sa crèche, qu'après s'être assuré que sa progéniture sera abondamment pourvue des aliments appropriés à ses premiers besoins.

C'est en vain, que l'éminent ingénieur, qui préside à l'agrément de ce parc, et que les fleurs vont bientôt regretter, c'est en vain disons-nous, qu'il ferait mettre chaque plante dans un vase de Chine ou du Japon, rien ne pousse, rien ne fleurirait, s'il ne savait pas faire distribuer à propos, l'eau, l'air, la chaleur, la lumière, c'est-à-dire les premiers éléments de la vie des plantes.

Le savant jardinier, ne pourrait pas non plus vous offrir d'aussi belles corbeilles de fleurs, si des soins maternels n'entouraient pas leur berceau.

Avant de créer des crèches et des pouponnières, ne serait-il pas plus rationnel de créer des maternités, où toute femme enceinte pourrait entrer à toute époque de sa grossesse, sans que personne eut le droit de lui demander la moindre chose, soit en entrant soit en sortant.

Ce que nous ne savons pas faire à la fin du XIX^e siècle, un autre St-Vincent de Paul, a su le faire au XI^e siècle, en Italie.

Ne serait-il pas plus rationnel enfin, de créer des chèvres, pour avoir d'abondantes sources de lait toujours pur, toujours sain, toujours abondant !...

Fort heureusement que le conseil général de la Seine, vient de comprendre toutes ces vérités.

Espérons qu'il sera secondé par des hommes pratiques et que ses efforts ne seront pas paralysés.

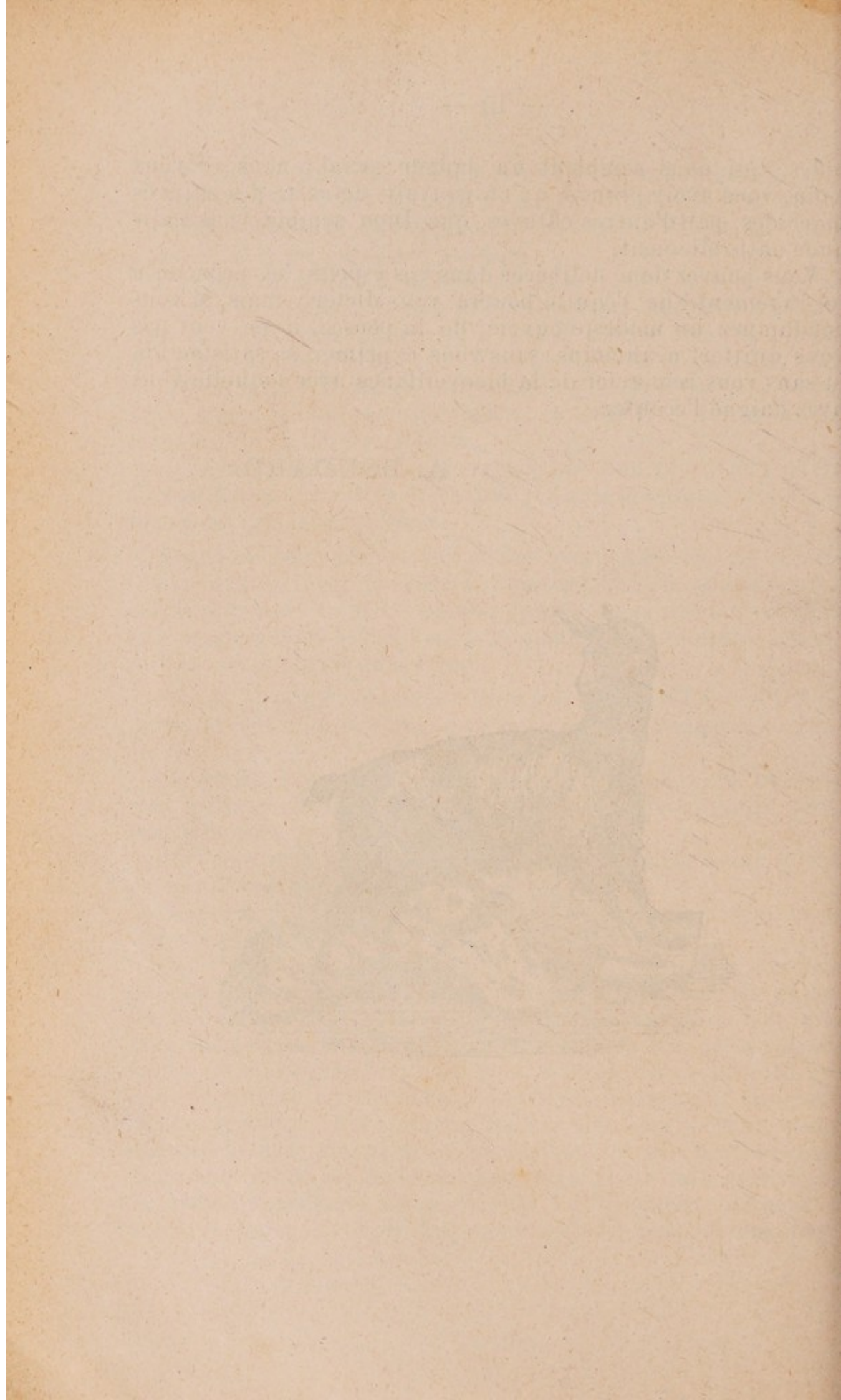
Par l'organe de M. le docteur Thulier, ce conseil a compris depuis longtemps, qu'avant de construire des crèches et des pouponnières, il fallait créer d'abord des sources de lait, alimentées par des mamelles inaccessibles à la fraude et réfractaires à toute contagiosité : Il vient donc de voter 40 mille fr. pour établir un parallèle entre la chèvre-nourrice et la nourrice mercenaire. Les enfants, mêmes douteux, seront, dans une crèche spéciale, allaités exclusivement par des chèvres. Comme conclusion : Nous croyons vous avoir fait entrevoir, les conséquences de l'abandon de l'allaitement maternel ; nous croyons vous avoir fait entrevoir, des infiltrations mor-

bides, qui nous semblent un danger social ; nous croyons enfin, vous avoir prouvé, qu'on pouvait détruire des effluves morbides, par d'autres effluves, que Dieu semble vous indiquer naturellement.

Vous pouvez donc délibérer dans vos esprits, et prononcer tel jugement que l'équité pourra vous dicter ; mais, si vous condamnez un modeste ouvrier de la pensée, il ne veut pas vous quitter, néanmoins, sans vous exprimer sa satisfaction et sans vous remercier de la bienveillance avec laquelle vous avez daigné l'écouter.

A. BOUDARD.



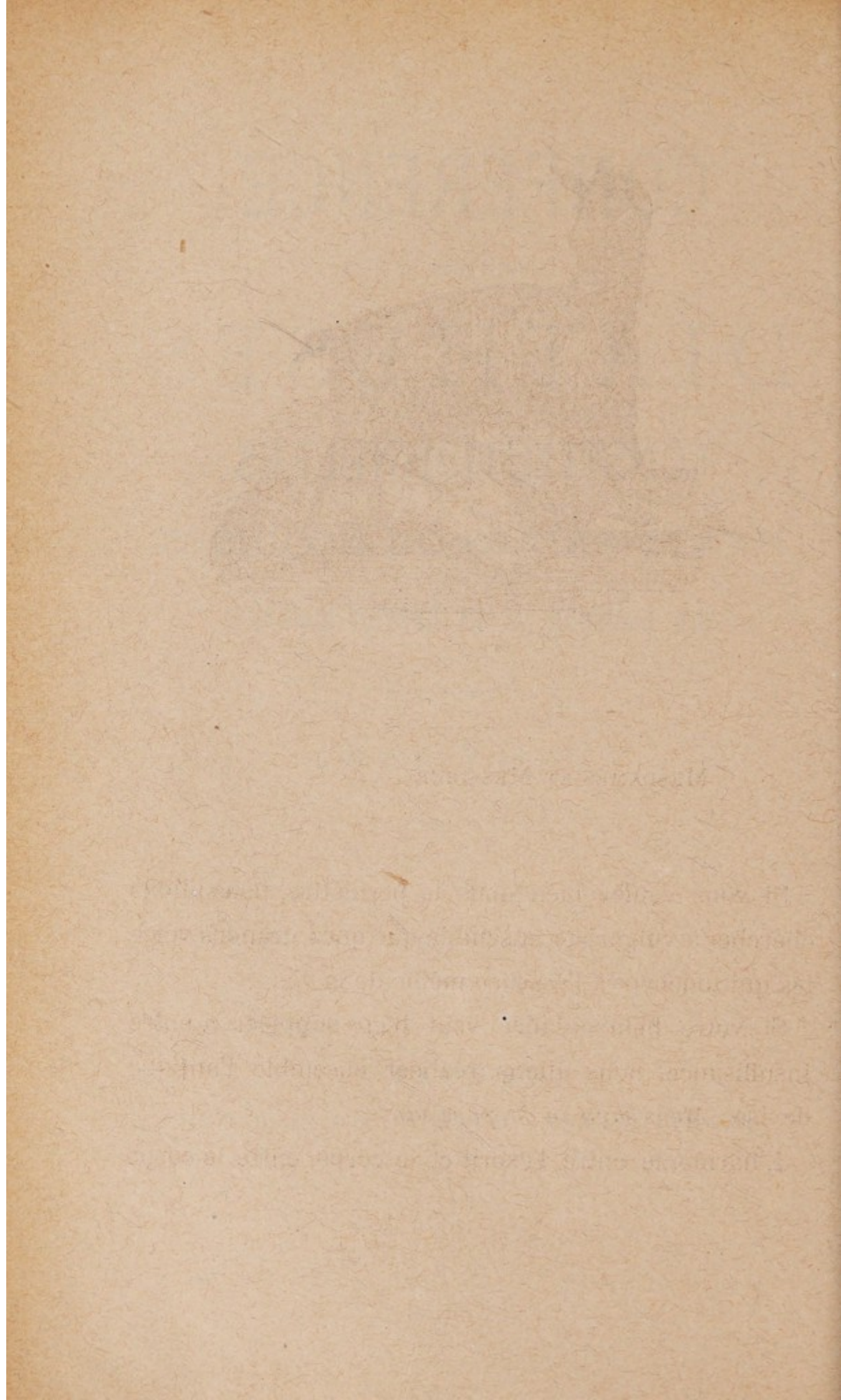


CONFÉRENCE

PAR L'AUTEUR DE LA CHÈVRE-NOURRICE

—

VICHY 1882





MESDAMES ET MESSIEURS.

Si vous voulez bien nous le permettre, nous allons chercher à vulgariser ensemble quelques grandes vérités qui touchent à l'essence même de la vie.

Si votre bienveillance veut bien suppléer à notre insuffisance, nous allons réaliser ensemble l'antique devise : *Mens sana in corpore sano.*

L'harmonie entre l'esprit et le corps, entre le corps

et l'esprit, ne comporte aucune altération sans préjudice, soit pour l'un, soit pour l'autre.

Le plus léger trouble, le moindre ferment, le plus petit germe, à *fortiori*, un virus quelconque qui vient affecter celui-ci, affecte nécessairement celui-là et réciproquement.

Cette vérité fondamentale, vous allez la faire passer immédiatement du domaine de la vérité théorique, dans le domaine de la vérité pratique. Le premier effet de la violation du domicile de l'esprit par le moindre ferment, prépare l'abaissement de l'intelligence ; le premier effet de la violation du domicile corporel par le moindre germe, prédispose à la corruption de l'organisme. Les lois physiques et morales qui président à notre santé, ont donc une corrélation nécessaire : enfreindre l'une, c'est enfreindre nécessairement la correspondante. Nous allons faire tous nos efforts pour maintenir notre langage dans un style simple, clair et précis de manière à vous exposer beaucoup de choses en peu de mots.

Mesdames et Messieurs, il arrive un moment dans la vie, où certaines vérités longtemps comprimées par

les préjugés, par le mensonge ou par l'ignorance, demandent à se manifester : tel est le fait des altérations de notre organisme.

En effet, depuis des siècles, que remarquons-nous ?.... Nous remarquons que la générosité française est inépuisable comme sa bourse.... Nous remarquons que les qualités françaises sont autant de greniers d'abondance où chaque nation étrangère peut venir puiser à pleines mains.... Sans calculer nous prodiguons nos trésors, sans réfléchir nous ouvrons nos cœurs et, poitrine découverte, nous allons inonder de notre sang des terres égoïstes et lointaines!....

Depuis plusieurs siècles, nous remarquons donc que la France prodigue son sang et son sang le plus pur au grand préjudice de celui qui lui reste.... Si, outre mesure et sans discernement vous abattez les plus beaux arbres d'une forêt ou ceux qui font l'ornement de ce parc, si vous soutirez leur sève, ce parc et cette forêt n'offriront plus bientôt que des sujets étiolés, impropres aux différents usages industriels : tel est l'état de notre belle France !... Oui, la France s'étiole... Oui, la France est anémique : tel est le cri général....

Des ferments malsains s'infiltrant dans son cerveau ; des germes parasitaires s'emparent de son corps ; des virus destructeurs prennent possession de l'individu avec droit d'hérédité !.....

Mais au lieu d'un individu, si une famille entière perpétue dans son sein un virus destructeur, vous ne tarderez pas à constater l'étiollement, le dépérissement de cette même famille.

L'étiollement des esprits est facile à mesurer par l'alcoomètre de Gay-Lussac, il est en raison direct de l'alcoolisme qui engendre spontanément l'idiotisme, l'épilepsie, les monomanies, les démences, etc. etc...

L'étiollement des esprits pourrait se mesurer encore par le vide qui se fait autour de nos grands écrivains, de nos grands orateurs, de nos grands poètes qui disparaissent octogénaires sans héritiers directs.

L'étiollement des corps se mesure par le triple abaissement de la taille de nos conscrits ; par l'aspect chétif et malingre de la jeunesse actuelle.

Qui ne sait que nos fils, ceux surtout qui s'intitulent fils de famille, sont impropres à faire des soldats ; impropres à faire des maris, et plus impropres encore à

faire des pères de famille?... Qui ne voit que nos plus jolies jeunes filles sont impropres aux devoirs de la maternité?... Aujourd'hui, vous n'entendez plus parler que d'anémie ; un sang moins riche circule en effet dans nos vaisseaux. Aux optimistes ou aux pessimistes, nous pouvons opposer des documents, des chiffres officiels.

Tout est solidaire dans la structure de nos organes, et la fable de Lafontaine est une image grossie de la solidarité qui existe entre nos tissus les plus déliés.

La pulpe cérébrale ne comporte aucune altération, même dans sa densité. L'abus des vapeurs alcooliques, des diffusibles, des narcotiques, etc. etc., augmentent cette densité en produisant les paralyses morales en prédisposant les grands criminels !....

Cette altération dans la densité, ne tarde pas à exercer une compression sur les filets nerveux, et bientôt vous voyez apparaître comme des éclairs d'abord, puis comme la foudre, toutes les maladies mentales ; l'anémie, elle, diminue cette densité jusqu'au ramolissement, des effets inverses se produisent, et à l'horizon, vous voyez apparaître les paralysies partielles avec le cortège des

différentes névroses. Le globule sanguin asphyxié, noyé au milieu de ce magma pâteux, favorise les épanchements séreux, détermine les attaques d'apoplexie, etc., etc.

Tous ces phénomènes cérébraux qui désolent le malade et qui déroutent le médecin, sont cependant très simples et s'expliquent d'eux-mêmes.

Pour remédier à ces causes lentes et latentes, qui ont altéré les sources de la vie, il ne faut plus s'attacher aux symptômes, il faut attaquer les causes.

En quelques mots, voilà donc toute la nosologie, toute la nomenclature des maladies de l'encéphale, résultant d'une variation en plus ou en moins dans la densité du cerveau.

Ai-je besoin d'ajouter que bon nombre d'autres maladies sont à l'encéphale, ce que les membres sont à l'estomac, quand il est souffrant. Mais quels troubles nouveaux et bizarres n'occasionnera pas un ferment sain ou malsain ?....

En comparant les différentes ivresses, depuis l'ivresse de la joie, jusqu'à l'ivresse de la douleur ; en comparant l'ivresse de la truffe, du café, du thé, avec l'ivresse

des vins frelatés, vous aurez la gamme des bonnes actions, vous aurez la gamme de toutes les immoralités.

Des germes parasites, avons-nous dit, envahissent notre corps... Comment voulez-vous qu'il en soit autrement? Depuis plusieurs siècles, tous les exonérés du service militaire, c'est-à-dire toutes les non-valeurs physiques et morales, ou bien les restes mutilés de nos armées, restent seuls au foyer domestique pour perpétuer la famille. Dans ces conditions de génération, une famille, une nation peuvent-elles se régénérer?... non.... elles ne peuvent que.... dégénérer.

N'entrevoiez-vous pas bientôt les tuberculoses avec leurs nombreuses victimes? avec leurs cortèges de jeunes filles moissonnées avant l'âge, comme pour accompagner leurs frères morts.... au champ d'honneur.... Un tuberculeux, en effet, est impropre à la paternité, et un tuberculeux ne peut produire qu'un autre tuberculeux. Le scrofuleux, le rachitique, le goitreux, etc., tous les exonérés, enfin, contribuent puissamment à notre dégénérescence physique et morale. Héréditairement transmis par les parents ou malheureusement acquis dans les luttes de la vie, la scrofule, le

rhumatisme, le diabète, la goutte, le cancer, le vice dartreux, la tuberculose du poumon, de l'intestin, des os, etc., imprègnent plus ou moins nos organes.

C'est ordinairement au retour des saisons que ferments, germes, virus, microbes, vibrions, parasites de tous genres et de toutes formes, manifestent leur présence.

Au début, c'est une glande qui s'engorge, un tissu qui s'enflamme, c'est une névralgie, une douleur articulaire, ou bien c'est un sujet chétif qui tousse, crache ; on perçoit sur sa peau des herpès, des squames, boutons, vésicules, etc. Evidemment ce sont là, des symptômes légers d'abord, mais qui plus sérieux bientôt, se rattachent de près ou de loin à une diathèse constitutionnelle ou acquise.

A toutes ces causes multiples, quels remèdes opposer ?.... sans doute l'hygiène publique se développe ; on assainit nos villes, on cherche à assainir nos corps ; mais l'intelligence reste aux prises avec ses ennemis destructeurs. Nous voyons partout des médecins pour guérir nos organes et nul part des médecins pour

assainir nos intelligences. Quelle eau lustrale pourrait bien purifier le corps et l'âme ?....

Mais arrêtons-nous ici, n'allons pas traiter des questions d'un ordre trop élevé; bornons-nous à exposer des maux que tout le monde connaît et que personne ne cherche à guérir.

Pour nous, l'homme ne meurt pas; il se détruit lentement, mais sûrement.

Fier de l'édifice admirable que Dieu lui a construit d'un grain de sable et d'un souffle, à peine cet édifice est-il achevé, qu'il le sape sans relâche jusque dans ses fondations.

Les cheveux, les dents ne tardent pas à s'éclaircir; semblable à un bureau télégraphique le cerveau est envahi par mille dépêches étrangères. Le service officiel, au lieu de s'améliorer se trouble de plus en plus. Les ferments, les germes, les virus envahissent l'édifice qui croule et l'œuvre de Dieu est détruite !....

La santé est donc la conséquence de l'harmonie maintenue entre l'esprit et le corps. La maladie est la conséquence de la discorde survenue entr'eux. Le mé-

decin appelé pour rétablir l'ordre, constate une séparation et la mort prononce le divorce !....

Toutes les maladies chroniques, sont la conséquence forcée d'imprudences anciennes léguées ou acquises. Toutes les maladies aiguës sont la conséquence forcée d'imprudences ou d'accidents tout récents.

Cependant, pour éviter toute désunion, pour maintenir l'harmonie entre nos deux êtres, comme dans un bon ménage bien assorti, il suffit tout simplement d'observer les lois qui régissent notre humanité. Il faut se respecter soi-même, il ne faut pas oublier l'antique devise : *mens sana in corpore sano*. Connais-toi toi-même, a dit le sage... Nous voulons gouverner le monde et nous ne savons pas nous gouverner nous-mêmes.

Mesdames et Messieurs, si cette conférence a eu le don de vous intéresser, si elle a pu mériter vos suffrages, elle n'est que la préface d'une autre conférence qui aura pour but de vous indiquer la possibilité de guérir certaines maladies chroniques à l'aide des eaux minérales et des insecticides. Elle aura pour but de prévenir les maladies héréditaires à l'aide de la Chèvre-

Nourrice, réfractaire à toutes ces maladies. Elle aura pour but enfin de combattre les types asiniques qu'on veut nous imposer et de faire prévaloir les types d'A. Karr et de Lamartine, qu'on voudrait nous enlever. Dans le cas contraire, permettez-moi néanmoins de vous remercier de la bienveillance avec laquelle vous avez bien voulu nous écouter.

L'AUTEUR DE LA CHÈVRE-NOURRICE,

A. BOUDARD.



GANNAT, IMP. F. MARION

INTRODUCTION

Son Excellence M. le Ministre de l'intérieur, M. Michel Moring, le Conseil de surveillance des hôpitaux de Paris, les sommités médicales, chirurgicales et syphiliographiques, tels que : MM. A. Guérin, Moissenet, Richet, A. Fournier, Ricord, etc. ; de hauts personnages, tels que : le baron Haussmann, baron de Nervaux, marquis de Montlaur, baron de Veauce, sénateur ; de nombreux députés, presque tout le corps médical, l'Académie de médecine, moins un certain membre, auquel a si bien répondu M. le Docteur Thuillier, etc., etc., ayant reconnu que les faits

relatés dans les premières éditions répondaient à un besoin social de premier ordre, il ne reste plus à l'auteur qu'à compléter son œuvre par des expériences publiques, qui se font en ce moment, en pleine saison, à Vichy, grâce à M. Montaut, ingénieur en chef, qui voudra bien agréer ici nos sincères remerciements.

GUIDE PRATIQUE
DE LA
CHÈVRE - NOURRICE

CHAPITRE PREMIER

Historique

La chèvre est contemporaine de l'homme sur la terre, on la trouve partout comme pour le suivre et l'aider dans sa triste destinée ; mais, jusqu'ici, l'homme semble la méconnaître, d'autant plus qu'elle est plus disposée à lui être utile.

Cependant, les légendes mythologiques nous représentent Jupiter, le maître des dieux, allaité par la Chèvre-Amalthée et nous mon-

trent les filles de Melissus, roi de Crète, prenant soin de sa naissance.

En astronomie, les constellations qui composent le zodiaque et qui sont figurées par des animaux, nous prouvent l'existence de la chèvre sous le nom de Capricorne : c'est le signe qui correspond aujourd'hui à notre mois de décembre.

La Chèvre-Amalthée est une étoile brillante, de première grandeur, située dans le ciel sur l'épaule gauche du Cocher.

Les chevreaux sont trois étoiles de la constellation du Cocher, qui forment un triangle isocèle étroit placé près de leur mère.

Enfin, la Corne d'abondance, symbole de l'agriculture et de l'industrie, est une corne de la Chèvre-Amalthée, donnée par Jupiter aux nymphes qui auraient pris soin de sa naissance.

De toutes ces légendes mythologiques, il en ressort un fait pratique fondamental : c'est que

la chèvre s'est prêtée, dès les premiers âges, à allaiter certains hommes dans de certaines circonstances.

Ainsi, dès la plus haute antiquité, les Chaldéens, les Perses, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, qui nous ont transmis le zodiaque, ont apprécié les services de la chèvre-nourrice, en lui réservant une place dans le ciel.

En botanique, la famille des caprifoliacées doit son nom à la chèvre, qui manifeste une prédilection pour les nombreuses plantes dont se compose cette famille.

Parmi les oiseaux, les caprimulgées ; parmi les insectes, les capricornes ; parmi les poissons, les chevrettes ou crevettes, doivent leur étymologie au mot chèvre.

Les noms de certains ports de mer, de certaines villes, de plusieurs îles, empruntent leur nom au même animal : le port du Bouc, la ville et l'île de Caprée, etc., etc.

En littérature, nous rencontrons, à chaque

instant, la chèvre remplissant son rôle de nourrice.

C'est ainsi que Longus, poète grec du v^e siècle, nous apprend dans son charmant roman de Daphnis et Chloé, que l'un fut allaité par une chèvre et l'autre par une brebis.

En effet, page 67, Chloé fait tenir à Daphnis le serment que voici :

« Jure moi, par ton troupeau et par la chèvre
» qui te nourrit et t'allaitât, que tu ne lais-
» seras jamais Chloé, tant qu'elle n'aimera
» autre que toi. »

Ainsi, le ciel, l'air, la terre, les mers renferment les signes héraldiques de la chèvre. L'histoire, la littérature, les sciences, les arts mentionnent ses blasons.

La chimie moderne a voulu ajouter de nouveaux fleurons à sa couronne, en donnant son nom à plusieurs acides gras : (acides caprique, caproïque, etc.)

De nos jours, les cirques utilisent l'intelli-

gence, l'adresse, l'agilité de la chèvre et nous la montrent rivalisant avec les Torero les plus renommés.

Comme antithèse, le Paganisme offre la chèvre en holocauste pour apaiser la colère des dieux, et les Juifs chargent le Bouc-Emissaire de toutes les iniquités humaines en le chassant dans le désert à travers les précipices.

Naguère, la chèvre était encore dédaignée, repoussée par le riche, accueillie, appréciée seulement par le pauvre.

Elle était l'objet de toutes les malédictions des heureux de la ville, conservant seulement l'affection des malheureux de la campagne.

Plus les uns la répudient, plus les autres la recherchent et, selon l'expression de Linné :
« elle est au règne animal ce que les Gramen
» sont au règne végétal : plus on la néglige,
» plus on l'humilie, plus elle rend de services ;
» elle est la vie et la ressource du pauvre ; elle

» se multiplie d'autant plus que le riche la
» maltraite davantage. »

Aujourd'hui, cependant, la nécessité la réhabilite ; c'est à ce besoin impérieux que nos premières éditions ont dû leurs succès et c'est à ce même besoin, à cette même nécessité que notre troisième édition devra tout son mérite.

La première chèvre qui vint à Paris, y fut conduite pour allaiter un nouveau-né, dont la mère avait succombé victime des imprudences auxquelles les jeunes mères s'exposent trop souvent après l'accouchement.

L'attachement réciproque de la chèvre pour l'enfant et de l'enfant pour la chèvre fut si bien apprécié par le père, qu'il eut l'idée de faire promener son enfant par la chèvre, attelée à une charmante petite voiture ; de là, ces petits équipages, trainés par deux ou quatre chèvres, que chacun admire dans nos jardins publics et dont l'origine n'est autre chose,

comme on le voit, que le berceau de la chèvre-nourrice.

Dans le *Bulletin de la Société protectrice des animaux* (avril 1877), on lit ce qui suit :

« Il n'est personne parmi nos lecteurs qui
» ne connaisse la chèvre. Mais tous ne savent
» pas les services que cet animal peut rendre.
» On nomme, à juste titre, la chèvre : la vache
» du pauvre. »

C'est que, en effet, elle donne, au malheureux, du lait et un délicieux fromage. La chèvre vit où nos autres animaux domestiques ne pourraient pas vivre. Dieu a voulu donner des auxiliaires à l'homme partout. La chèvre fournit du poil pour les grosses étoffes d'une admirable solidité, et du duvet pour les étoffes les plus fines, les plus souples, réservées au luxe des familles les plus riches.

Lamartine aimait, avec passion, les jeunes chevreaux et se plaisait à suivre leurs ébats.

Nos peintres naturalistes ont placé les ché-

vres dans leurs tableaux. Lafontaine les a prises pour le sujet d'une fable. Les sculpteurs aiment à rappeler leurs formes et leurs poses.

Que de familles doivent, au concours de la chèvre pour l'allaitement des enfants, la conservation des nourrissons !.... La chèvre s'habitue facilement à se laisser téter. Elle aime l'enfant auquel on l'accoutume à donner son lait. Elle accourt à ses cris et lui livre, avec amour, ses mamelles. La chèvre blanche, dont le lait est plus doux, doit être préférée pour l'allaitement des enfants. Nous conseillons d'employer la race sans cornes.

Le lait de la chèvre est toujours excellent, et l'on peut, suivant la nourriture de l'animal, donner des qualités spéciales à son lait.

Je connais une chèvre blanche si bien habituée à remplir l'office de nourrice, qu'elle accourt au premier appel, saute d'un bond sur une table et attend qu'on présente l'enfant à sa mamelle. L'enfant vient à merveille, il rit

en voyant sa nourrice, et la nourrice est fière et heureuse de pouvoir remplir ses fonctions.

Puissent, ces lignes, faire apprécier, comme elle mérite de l'être, une excellente race de nos auxiliaires et déterminer à employer la chèvre à l'allaitement des enfants, soit comme nourrice principale, soit comme nourrice secondaire, lorsque le lait de la mère est insuffisant ; on se trouvera mieux de ce concours que de celui des femmes mercenaires.

Toussenel, dans son ouvrage intitulé : *de l'Esprit des bêtes* (article chèvre), dit ceci :

» Quand la société actuelle comparaitra au
» tribunal de l'histoire, pour avoir tué, détruit,
» laissé mourir, par tous les moyens, mêmes
» administratifs, son avocat, comme circons-
» tances atténuantes, fera valoir la chèvre-
» nourrice. »

Alphonse Karr, dans le *Figaro* du 3 septembre 1877, à propos de notre deuxième édition, dit ceci :

« Moi-même, j'ai été nourri par une chèvre
» et je ne crois pas être ni plus bête ni moins
» bien portant qu'un autre homme. »

Telle est, en abrégé, la vie publique de la chèvre que nous avons cru devoir exposer avant d'entrer dans sa vie privée.

Nous passons sous silence les critiques peu sérieuses que M. A. Daudet a lancées contre la crèche de Bethléem, dans son roman intitulé : *le Nabab*. M. A. Daudet peut avoir le talent de décrire l'intérieur d'une cuisine jusqu'à la dernière marmite, mais nous lui refusons les qualités requises pour parler des chèvres blanches et surtout pour parler de M. le duc de Morny.

Les titres de la chèvre sont inscrits à jamais dans les archives célestes, tandis que ceux de M. A. Daudet seront effacés du livre de la vie, le lendemain de ses œuvres.

CHAPITRE II

Abandon de l'allaitement maternel

Si la mode, si la frivolité, si les exigences sociales, parfois même si la complaisance médicale, si la nécessité, enfin, ne détournaient pas la mère du soin d'allaiter son enfant, la mortalité des nouveaux-nés oscillerait entre cinq et dix-huit pour cent, alors qu'elle va s'élevant jusqu'à soixante-dix pour cent, par le fait seul de l'allaitement mercenaire ou artificiel, c'est-à-dire par le fait de l'abandon maternel.

Ces chiffres ont une éloquence qui résiste à toute objection.

Ils sont d'abord l'expression de la plus exacte vérité, ils renferment ensuite la preuve écrite de faits de la plus haute importance (Devilliers, Bertillon).

Ainsi, entre le chiffre cinq minima et le chiffre soixante-dix maxima, on trouve déjà une des grandes causes de notre dépopulation et, comme conséquence naturelle, l'abaissement du niveau de la taille de nos armées. Il faut, en effet, aujourd'hui à la France deux cents ans pour doubler sa population, tandis que cinquante années suffisent à nos voisins. L'alimentation vicieuse du premier âge et la facilité avec laquelle on abandonne son enfant, impriment à sa santé une débilité dont il ne se relève jamais, par la raison bien simple que les premiers soins sont décisifs pour la santé future.

Il est donc fâcheux, à tous les points de vue, de voir la société du XIX^e siècle, aller faire emplette, dans un bureau de nourrices, de

l'amour et des soins maternels comme d'une marchandise.

Seize fois sur vingt, il est impossible à un médecin consciencieux d'accepter les raisons que donnent les femmes de la classe riche ou aisée pour se décharger des soins qu'une reine se glorifiait de remplir.

Entre les deux chiffres que nous avons cités, on trouve encore la preuve de notre dégénérescence physique et morale, car si la mère qui allaite son enfant lui transmet ses qualités, quelles qualités un enfant peut-il trouver dans le fond d'un biberon ?

Dans l'alimentation mercenaire, il peut bien rencontrer les qualités d'une femme, mais ces qualités sont loin de représenter celles d'une mère.

Il ne faut pas confondre une nourrice avec une mère et encore moins la comparer. La nourrice peut donner la vie du corps, mais jamais celle de l'âme ; tandis que la mère donne

toujours l'une et l'autre ; elle donne sa vie et son amour en même temps. Si on admet la dégénérescence physique et morale, il faut nécessairement en attribuer une bonne part à l'abandon de l'allaitement maternel.

Rien ne saurait donc équivaloir à l'allaitement maternel, et la meilleure nourrice ne peut remplir que la moitié du mandat maternel.

Au point de vue naturel, nous admettons qu'une mère doit toujours allaiter son enfant, à moins de circonstances exceptionnelles et de force majeure.

Mais, à part ces circonstances rares, exceptionnelles et de force majeure, elle se doit toute entière à son enfant qui la réclame pour lui tout seul !....

Au point de vue social, toutes les fois qu'elle le peut, elle doit nourrir son enfant, et il y a toujours avantage pour elle et pour lui.

Quand elle ne remplit pas ce devoir, il y a

toujours un triple désavantage social, pour son enfant d'abord, pour elle ensuite ; puis, pour l'enfant de la nourrice qui lui vend son sein (Monot).

En attendant, notre race dégénère et l'on peut dire que, dans nos classes riches, les jeunes filles sont incapables d'être femmes ; les femmes incapables d'être mères ; les mères incapables d'être nourrices.

Dans ces mêmes classes, les jeunes gens sont incapables de faire des hommes ; les hommes incapables de faire des maris ; les maris incapables d'être père.

Mais, puisque des frivolités, des questions de modes agissent en sens inverse des lois naturelles qui obligent les mères à allaiter leurs enfants, il faut donc réagir contre ces frivolités, contre ces questions de modes, en nous rapprochant le plus possible des lois naturelles et en permettant à la mère de procurer au moins à son enfant la vie de l'âme, chaque fois qu'elle

ne voudra pas ou ne pourra pas lui procurer la vie du corps.

Le moyen de réagir, le seul et unique, vraiment utile et vraiment pratique, c'est l'emploi de la chèvre-nourrice. Elle seule, semble destinée par la nature pour suppléer aux besoins de notre civilisation.

La constitution des enfants n'étant que le reflet de la constitution des parents. Il en résulte qu'une mère phthisique ne doit pas allaiter son enfant. Les femmes, d'une constitution délicate, en proie aux affections nerveuses, hystériques et autres maladies de ce genre, malgré leur bonne volonté, doivent s'abstenir de nourrir, bien que l'allaitement soit quelque fois un palliatif assez puissant pour modifier avantageusement la santé des personnes dont nous voulons parler.

Mais si, exempte de tuberculose, de névrose, une femme présente des symptômes de scrofule, de syphilis ou de toute autre affection

virulente, héréditaire, transmissible : non-seulement, cette femme ne doit pas nourrir, mais son enfant peut transmettre à une autre femme l'affection dont la mère est atteinte et qu'elle a transmise elle-même à son enfant, soit de son fait, soit du fait de son mari.

Par conséquent, dans maintes circonstances, malheureusement trop fréquentes, l'allaitement naturel devient difficile, impossible, souvent même, il doit être formellement défendu.

CHAPITRE III

De l'allaitement mercenaire

On admet généralement qu'une bonne nourrice sur lieu, ou même à la campagne, peut suppléer, sinon complètement, au moins très-approximativement la mère de l'enfant qui lui a été confié.

Déjà, on oublie trop facilement que la nourrice se vend et n'offre pas son concours comme le ferait bénévolement toute femme qui rend service à sa semblable.

On oublie même qu'en vendant son sein à autrui, cette nourrice mercenaire exerce une véritable industrie, qui vient altérer les qualités physiques qu'elle peut avoir pour la vie du corps de l'enfant, et qui vient, de plus, lui

procurer des vices moraux qu'elle peut ne pas avoir comme femme, mais qu'elle peut acquérir, commercialement parlant, comme nourrice.

En effet, la nourrice sur lieu, qui semble offrir les conditions les plus favorables, ne tarde pas à présenter des modifications profondes dans la quantité et dans la qualité de son lait. Ces modifications qui ne sont apparentes, ni pour les parents ni pour le public, n'existent pas moins et sont très-saillantes pour le physiologiste.

Pense-t-on qu'une nourrice qui vient de quitter son village, son mari, ses enfants, son ménage, qui change subitement de milieu, d'habitudes, de nourriture, dont la vie est totalement bouleversée, pense-t-on que cette nourrice va offrir un lait uniforme, identique dans sa qualité et dans sa quantité ?

Dans ce nouveau milieu, avec de nouvelles habitudes, son lait restera-t-il toujours le même ?

Ne variera-t-il pas avec les impressions reçues ?

Pensez-vous que les nouvelles du pays, bonnes ou mauvaises, ne viendront pas le modifier chaque fois ?

L'inquiétude, le chagrin, le plaisir même, la cupidité viendront, à chaque instant, altérer les qualités de cette nourrice, au grand préjudice de la santé future de l'enfant. Mais, enfin, nous convenons que, sous la surveillance des parents, elle peut rendre quelques services et procurer à l'enfant une santé relative.

La nourrice à la campagne, elle, celle qui emporte votre enfant avec elle, chez elle, pour l'allaiter, le nourrir, le soigner à sa façon, loin de toute surveillance, cette femme-là, ce n'est plus un commerce, une industrie qu'elle exerce, c'est un métier sans nom, qui peut aller jusqu'à vous faire payer de prétendus soins prodigués jour et nuit à votre enfant, qui n'existe déjà plus que par la grâce de Dieu.

Dès qu'un nouveau-né est déposé par sa mère entre les bras d'une nourrice semblable, celle-ci commence par le couvrir de baisers tant qu'elle se trouve en présence de la mère. Elle l'aime déjà, dit-elle, autant que son propre enfant et, pour peu que la mère reste un instant encore auprès de son enfant qu'elle ne quitte qu'à regret, cette nourrice lui affirmera encore, avant de partir, qu'elle aime déjà son nourrisson mieux que son propre enfant.

En effet, celui-là va lui rapporter, tandis que le sien ne lui rapporte rien, et elle obtiendra d'autant plus qu'elle saura mieux afficher une sollicitude intéressée.

Ces mensonges calculés la pénètrent tellement, que son ton, son accent, ses baisers en imposent toujours, même à la pauvre mère.

Cette prise de possession est nécessaire pour disposer la mère en faveur de la nourrice, mais ne prouve absolument rien quant aux soins futurs que recevra l'enfant.

Rentrée chez elle, la nourrice garrotte, puis jette l'enfant sur un lit et vague à ses affaires. Dès que l'enfant vient à crier, après un sommeil plus ou moins interrompu par la faim, la nourrice lui donne le sein si son ouvrage est terminé ; si non, ce ne sera qu'après avoir tout fini.

Bien avant que l'enfant ait eu le temps de prendre la quantité de lait qu'il espérait, il sent le sein lui échapper et se voit transporter de nouveau sur son lit ; nous passons sous silence les soins de propreté qui sont d'exception et non de règle. Ces nourrices ne se préoccupent des enfants qui leur sont confiés qu'autant que leurs affaires au dedans et au dehors n'en souffrent pas.

Ont-elles besoin de porter à manger à leurs maris, qui travaillent aux champs plus ou moins loin, l'enfant doit attendre leur retour.

Un marché, une foire voisine, peuvent les retenir une journée entière hors du logis, et l'enfant reçoit le sein très-irrégulièrement et

n'y trouve souvent qu'un lait fiévreux, échauffé, dont la quantité diminue sensiblement et rapidement, en raison du travail que ces nourrices ne veulent pas négliger et des absences prolongées dont elles ne veulent pas se priver.

Pour remédier à cette perte prématurée de son lait, et pour obtenir un sommeil plus prolongé qui lui permettra de s'absenter plus longtemps, la nourrice mercenaire ne tarde pas à gorger son nourrisson d'une soupe plus ou moins indigeste et pour laquelle les organes de l'enfant sont loin d'être préparés.

Elevé dans de telles conditions, il ne tarde pas à mourir ou à traîner une vie languissante ; s'il survit et qu'il soit dans de bonnes conditions, on peut affirmer qu'il le doit plutôt à Dieu qu'aux soins de sa nourrice.

La Mort, qui en prélève soixante-dix pour cent, alors qu'elle ne réclame que cinq pour cent, quand la mère allaite elle-même, sait seule tout ce qui se passe.

Elle nous reproche même de passer sous silence les mauvais traitements, les nombreux accidents, les brûlures, les blessures, etc., etc. : voilà pour la question physique. Moralement parlant, l'enfant confié à une nourrice de la campagne, non-seulement ne reçoit rien, mais reçoit tout le contraire, et quand il rentre au sein de sa famille, il y revient souvent aussi difforme au moral qu'au physique.

Loin de nous la pensée cependant de vouloir méconnaître l'honnêteté, la moralité, les soins tout maternels de certaines nourrices ; mais sur deux mille femmes que la cupidité, le besoin ou la misère ont fait passer sous nos yeux, que nous avons suivies pendant l'accomplissement de leur mandat, la vérité nous oblige à déclarer que les bonnes nourrices deviennent rares, que les mauvaises ne manquent pas et qu'elles se transforment en faiseuses d'anges.

CHAPITRE IV

De l'allaitement artificiel

Jusqu'ici, dans cette grave question, l'erreur consiste à prendre l'exception pour la règle.

Les malheureuses mères, trop pauvres pour se procurer à chaque instant du bon lait, se figurent pouvoir élever leur enfant au biberon, parce que quelques familles peuvent se procurer du lait toujours frais, toujours pur et à une température à peu près uniforme.

Neuf fois sur dix, la Mort vient confirmer nos dires et, si elle pouvait parler, elle tiendrait aux jeunes mères à peu près ce langage :

Malheureuses que vous êtes, sachez donc

que le lait est un aliment destiné au premier âge et que, pour cet âge, il est fabriqué d'une manière toute spéciale et par des organes spéciaux.

Chaque mère sécrète un lait particulier pour son propre enfant, et elle le fabrique avec des qualités en rapport avec les besoins et l'âge de son enfant. De plus, il est extrêmement difficile, pour la plupart des petits ménages de se procurer du bon lait.

A Paris et dans les grands centres, on ne trouve que du lait de vaches et il est constamment mauvais.

Les animaux qui le produisent sont presque toujours renfermés dans des étables étroites, mal aérées, d'où ils ne sortent jamais.

Le manque d'exercice, le genre de nourriture, autant que la viciation de l'air qu'ils respirent continuellement, rendent ces animaux fréquemment et promptement phthisiques (Bouchardat).

Si l'on considère que la phthisie (tuberculose pulmonaire) et la fièvre thyphoïde (tuberculose intestinale), moissonnent plus de la moitié de la population des grandes villes, il faut admettre qu'il y a une relation intime entre le chiffre des malheureux qui succombent à la fleur de l'âge et cette immense consommation de mauvais lait, dont la quantité dépasse, à Paris, cent mille litres par jour ou plus de mille hectolitres (Chevalier), et je vous en parle savamment, dit la Mort.

Dans la plupart des cas, les tuberculoses du poumon et de l'intestin, chez la jeunesse, sont la conséquence de la tuberculose de l'animal !

A fortiori, quand un pareil lait est destiné à alimenter un biberon, comment voulez-vous que je ne moissonne pas neuf enfants sur dix ?

Et si le doute pouvait encore exister dans l'esprit de quelques mères, je pourrais ajouter : quel est le médecin sérieux observateur qui, dans sa pratique, n'a pas été à même d'obser-

ver la contagion de la phthisie par l'atmosphère d'une alcôve ?

Ainsi, un jeune couple entre en ménage, l'un des deux conjoints est phthisique, mais le mal n'est pas assez confirmé avant le mariage pour en empêcher la réalisation ; supposons que ce soit le mari : la jeune femme, elle, offre une santé parfaite ; jamais dans sa famille aucun cas de phthisie n'a été constaté.

Le jeune homme, au contraire, présente quelques doutes. Trois mois après son mariage il succombe d'une phthisie bien confirmée, malgré tous les soins de sa jeune épouse qui a voulu continuer à partager sa couche.

Pendant trois mois, la jeune femme a donc *respiré* l'air *expiré* par son mari. Deux, trois mois après l'avoir perdu, un peu plus, un peu moins, la jeune femme succombe à son tour, victime de son dévouement.

Sans se prévaloir d'aucune notion médicale

que l'auteur pourrait cependant revendiquer, si le fait est vrai par l'intermédiaire de l'air expiré, comment ne pas admettre que le même fait ne puisse se produire par l'ingestion quotidienne d'un lait provenant d'animaux atteints de la même maladie, surtout quand vous devez savoir que le lait est la reproduction fidèle d'une constitution bonne ou mauvaise.

A plus forte raison, quand un pareil lait sert à alimenter un biberon. Mais là ne se bornent pas les observations de l'auteur.

Puisque, jeunes mères, vous avez daigné l'écouter jusqu'ici, permettez-lui de vous soumettre encore un dernier conseil :

La mort n'est qu'un trait d'union entre la vie et une autre vie ; elle termine et commence deux existences.

Elle est l'anneau qui ferme la vie terrestre et l'anneau qui commence la vie future.

Sa faux ne doit moissonner que sur la dernière marche et non sur le seuil de la vie ter-

restre ; l'homme est détruit plutôt qu'il ne meurt et, dès le premier jour de sa naissance, vous aiguisiez prématurément, par vos fautes, le tranchant de la mort.

Le premier, le plus précieux, le type de tous les aliments, le lait, la nature bienfaisante l'apprête elle-même pour satisfaire aux premiers besoins de la vie ; mais elle ne permet pas qu'on y touche sans l'altérer.

C'est donc à la source même qu'il faut aller puiser ce premier de tous les aliments pour la première enfance, et encore faut-il que cette source ne soit point susceptible d'être altérée, d'être troublée dans ces cryptes mystérieuses par des infiltrations morbides.

Sorti des glandes mammaires, il perd une température normale, spécifique, que vous ne sauriez lui rendre.

Exposé à l'air, il perd des qualités intimes, irrécouvrables, et vous n'introduisez dans le biberon que des produits nouveaux sans cohé-

sion, sans union entre eux (acide butyrique, caséine, lactine).

Sachez donc et n'oubliez jamais que le lait vit dans la glande qui le produit, qu'il meurt dès qu'il en est sorti et que, par conséquent, le nouveau-né boit la vie ou la mort, selon que vous lui présentez un sein à téter ou un biberon à sucer (Falabrègue).

Imitez les nymphes qui prirent soin de la naissance du maître des dieux.

Elles firent boire Jupiter à la coupe même de la vie en lui faisant téter la Chèvre-Amaltée, mais elles se gardèrent bien de lui faire sucer un biberon.

Nous reconnaissons parfaitement, qu'à la campagne, avec des soins intelligents, donnés sous l'œil maternel et du bon lait toujours frais sous la main, on peut élever de beaux enfants artificiellement, c'est-à-dire au biberon. Mais dans les grands centres de population, dans les villes industrielles, avec le lait que les

malheureuses mères peuvent s'y procurer, leur enfant, au lieu de trouver la vie dans un biberon n'y trouve que la mort qu'il boit lentement et sûrement.

Qui n'a pas été attristé en voyageant sur nos lignes ferrées, de rencontrer des jeunes mères, munies d'une bouteille de lait et d'un biberon pour nourrir leur enfant pendant le trajet ?

De Paris à Marseille, une bouteille de lait pendant le parcours, ne peut offrir à l'enfant qu'un *liquide sans nom* !

CHAPITRE V

De la Chèvre-Nourrice

Malgré les titres de noblesse que la chèvre possède dans ses archives et qui prouvent en faveur de ses qualités particulières comme nourrice, elle n'a, en aucune façon, la prétention de remplacer avantageusement la mère qui veut bien et qui peut allaiter son enfant. Mais, en dehors de ces deux conditions, c'est-à-dire quand la jeune mère ne veut pas ou ne peut pas allaiter son enfant, la chèvre-nourrice a la prétention de suppléer avantageusement la mère, avec toutes les conditions d'une bonne nourrice sur lieu, sans aucun de ses nombreux inconvénients, en conservant à la mère toute

sa direction morale, qu'elle ne peut pas toujours exercer librement avec une nourrice auprès d'elle.

De tous les mammifères, la chèvre est l'animal qui se prête mieux que tout autre pour remplir les fonctions d'une excellente nourrice.

Dans la campagne, dans une famille, même riche, quand une circonstance fortuite, un malheur, vient à priver une mère du soin d'allaiter son enfant, on a recours plutôt à une chèvre qu'à une nourrice même sur lieu (de Champrobert).

En effet, dans l'espace d'un mois, il arrive souvent qu'on est obligé de changer jusqu'à deux et trois fois de nourrice, au grand préjudice de l'enfant. La chèvre n'expose jamais à de pareils mécomptes ; elle permet à la mère de prodiguer à son enfant tous les soins maternels à l'exception de son sein ; mais, en dehors de là, elle reste sa mère, elle peut le couvrir

tout à son aise sans être trompée par une nourrice qui ne manque jamais, à son insu, de faire tout le contraire de ce qui lui a été prescrit (Corbabon).

Le premier sourire de son enfant, ce sourire primitif, ce fluide harmonique, la mère le reçoit, et l'union de deux âmes s'établit.

Le premier baiser, c'est encore la mère qui le reçoit. Avant même que l'enfant ne puisse le donner, la mère le sollicite, l'appelle, le voit venir et savoure cette émanation d'en haut qui vient prendre corps ici-bas.

Une nourrice étrangère, au contraire, attend que ce baiser vienne, souvent même elle le retarde, et quand il vient à se montrer, sur les lèvres de l'enfant où personne ne l'attend, il s'élance dans l'espace à la recherche d'une mère qu'il évoque en vain, à la façon d'une âme en quête d'un corps qu'elle ne rencontre pas !...

La chèvre, elle, ne s'oppose pas à ces com-

munions, elle les favorise par le prompt développement qu'elle procure à l'enfant.

Ainsi, la chèvre-nourrice permet à la jeune mère d'exercer, de prodiguer, sans entraves, tous ses soins moraux, hygiéniques. La chèvre se réservant de fournir à l'enfant, jour et nuit et à chaque instant, un lait pur, sain et abondant.

Cet exposé synthétique que nous allons analyser, renferme déjà toute la question et suffirait pour éclairer nos confrères qui n'ont pas souvent l'occasion d'observer des faits semblables.

Ce n'est donc que pour les jeunes mères que nous allons analyser les qualités de la chèvre-nourrice, qualités d'autant plus précieuses, qu'elles ne sont accompagnées d'aucun inconvénient.

Trois semaines après avoir mis bas ses chevreaux, c'est-à-dire vers la fin de mai, la chèvre offre abondamment un lait toujours pur,

toujours sain et dont la composition chimique est presque identique avec celui de la jeune mère.

Il en diffère seulement par une densité un peu plus grande et par une quantité de principes salins un peu plus forte ; cette différence milite tout en sa faveur. Par sa densité, il est plus tonique, et par ses sels, il favorise l'évolution dentaire et le développement du système osseux.

Ces observations pratiques sont tellement justes que les enfants allaités par la chèvre traversent, sans accidents, les phases de la dentition ; alors que ce travail ne s'effectue jamais sans convulsions, sans diarrhée, plus ou moins graves, chez les enfants allaités soit par leur mère, soit par une nourrice mercenaire.

La nourrice sur lieu ou à la campagne, au contraire, offre un lait plus âgé, plus aqueux, par conséquent moins tonique, dépourvu sou-

vent ou renfermant ordinairement peu de principes salins.

Il peut varier à chaque instant de qualité et de quantité, selon l'alimentation et selon les impressions reçues.

Il peut même renfermer des principes contagieux, rachitiques, scrofuleux, etc., qui sont transmis avec son lait.

La chèvre ne donne jamais aucune appréhension sur ces différents points de la plus haute importance médicale, et qui dominant, pour ainsi dire, toute la question

Peu sujette, pour ne pas dire exempte de maladies, la chèvre offre encore cet avantage sur la nourrice la mieux portante, dont la moindre indisposition altère profondément la lactation, au grand préjudice de son nourrisson ; tandis que la chèvre offre une lactation abondante, constante, normale et toujours fixe.

Elle donne même un bon lait jusqu'au der-

nier mois de sa gestation, alors que dès le premier mois d'une grossesse, la nourrice ne peut plus offrir son sein sans danger pour le nouveau-né.

Qualité normale, abondance, stabilité, fixité : tels sont les avantages de la chèvre-nourrice.

Qualité douteuse, abondance relative, instabilité, variabilité : tels sont les inconvénients de la nourrice de premier choix.

Deux enfants, deux jumeaux, peuvent être allaités facilement par la même chèvre ; tandis qu'ils ne peuvent être allaités sans difficultés par la même nourrice.

A tous ces avantages, il en est un autre que possède la chèvre-nourrice et qui l'imposera toujours, quand le médecin aura à craindre ou à soupçonner seulement un vice constitutionnel transmissible.

Ainsi, un nouveau-né peut offrir en naissant le germe apparent ou latent d'une maladie contagieuse qu'il transmettra sûrement à sa

mère, si elle lui donne le sein, ou à la nourrice qui lui aura vendu le sien.

D'un autre côté, une nourrice saine aujourd'hui, peut demain devenir malsaine. Elle transmettra alors infailliblement à un enfant sain, le germe de la maladie dont elle est atteinte. La chèvre offre toute sécurité dans les deux cas et un avantage précieux dans le premier.

Il n'y a pas à craindre d'abord qu'elle communique aucune maladie à un enfant, par la raison qu'elle n'en peut contracter aucune, puisqu'elle est réfractaire à la syphilis constitutionnelle, la plus redoutable de toutes les maladies virulentes ; d'un autre côté, non-seulement elle est réfractaire et ne contracte aucune des maladies transmissibles dont un nouveau-né peut être atteint en naissant, mais son lait, en dehors de ses qualités, jouit de la propriété de guérir la syphilis constitutionnelle des nouveaux-nés par l'allaitement direct,

comme on le verra dans le chapitre des observations. Enfin, la chèvre-nourrice permet à la mère de réaliser les quinze commandements hygiéniques des nouveaux-nés, qui sont :

1° L'enfant nouveau-né doit être nourri exclusivement au sein pendant les quatre premiers mois ;

2° L'enfant doit téter toutes les deux heures seulement ;

3° A partir du cinquième mois, si le médecin juge que le lait est insuffisant et que l'enfant peut supporter une alimentation plus forte, la mère pourra donner, en même temps que son lait, du lait de chèvre, et même des potages au lait. — La bouillie préparée avec de la farine séchée au four et du lait est, après le lait, le meilleur aliment pour cet âge ;

4° L'enfant doit être lavé tous les jours avec de l'eau tiède et même baigné pendant quelques minutes, toutes les fois que cela est possible. Le siège surtout doit être tenu dans un

état de propreté parfaite ; il importe aussi de laver et de brosser la tête tous les jours, pour empêcher la crasse et la calotte. — On doit couper les ongles de l'enfant ;

5° La mère doit elle-même se tenir très-proprement ;

6° Les vêtements plus ou moins chauds, suivant la saison, doivent toujours être très-propres ; il est très-important qu'ils soient larges et souples ; l'enfant serré ne profite pas. Les bras doivent toujours être hors du maillet ;

7° Les couches doivent être arrangées autour des reins et du siège, en manière de culotte, pour préserver le haut du tronc et les jambes du contact des matières fécales ;

8° Les langes et les couches doivent être lavés toutes les fois qu'ils sont salis par les matières ou même par l'urine ;

9° Si, malgré ces précautions, il survient des rougeurs au siège, il est urgent de faire voir

l'enfant au médecin. — Le médecin devra être prévenu également dès qu'il surviendra des gerçures aux lèvres, ou des taches sur le menton ;

10° Le ventre doit être bandé pendant le premier mois ; si le nombril ne se cicatrise pas, il faut le faire voir au médecin ;

11° L'enfant ne doit jamais coucher avec sa mère ; son lit doit être composé de coussins remplis de balle d'avoine fraîche ou de fougère ;

12° L'enfant ne doit pas être bercé ;

13° L'air de la chambre où il couche doit être renouvelé plusieurs fois par jour ;

14° L'enfant ne doit pas être mis sur ses jambes, avant la fin de la première année ; s'il témoigne l'envie de marcher, il faut le laisser se traîner à terre sur un paillon ;

15° Si la mère croit être devenue enceinte, elle doit en prévenir le médecin et se faire suppléer par une chèvre.

ANALYSE COMPARATIVE DU LAIT DE LA CHÈVRE
AVEC CELUI D'UNE NOURRICE
(à deux mois de lactation)

	CHÈVRE	NOURRICE
Eau.	880.28	889.28
Beurre	39.43	25.03
Caséïne	29.86	38.57
Sucre	43.04	45.84
Sels.	7.39	1.28
	1.000.00	1.000.00

VERNOIS et BECQUEREL.

CHAPITRE VI

Du choix de la Chèvre-Nourrice

Toutes les espèces de chèvres pourraient se prêter à allaiter les nouveaux-nés que nous confions à des nourrices.

Ces espèces, peu nombreuses (douze environ), varient entre elles et l'espèce dite commune ou domestique est préférable en raison de ses rapports avec la famille.

Mais la variété blanche, sans cornes (dite cachemirienne), doit avoir la préférence et la conservera toujours :

- 1° Parce qu'elle n'a pas de cornes ;
- 2° Parce que la douceur de ses mœurs la rend susceptible d'un attachement manifeste ;

3° Parce que son lait est sans odeur et se rapproche le plus de celui de la femme ;

4° Enfin, parce que, sans armes pour se défendre, elle se complaît dans la société de l'homme et préfère la stabulation qui la protège à la liberté qui l'expose à ses ennemis. La blancheur de sa robe, ses grands yeux ronds, son regard tendre, la conformation de ses tétines, dont le trayon mieux conformé souvent que le mamelon de certaines nourrices, tout concourt à lui assurer une préférence sans rivale.

Sur nos indications, l'Assistance publique de Paris a fait choix de cette espèce et on a pu voir, à l'Hôtel-Dieu, une chèvre blanche, sans cornes, allaitant des nouveaux-nés.

La crédulité publique accueille encore des contes fantastiques sur les propriétés du lait de chèvre :

Les anciens ont prétendu que l'enfant allaité par une chèvre conservait des habitudes capri-

formes ; des modernes prétendent encore que des habitudes gymnasiarques résultent de l'allaitement par la chèvre.

Il est vrai que la chèvre, élevée en liberté et à laquelle on s'est adressé pour les premiers besoins, a pu faire partager à son nourrisson un tempérament nerveux en raison de son lait essentiellement tonique.

Cela est vrai et il devait en être ainsi ; mais aujourd'hui que nous gorgeons nos enfants de toniques, d'anti-scorbutiques, etc., que nous dressons des gymnases dans tous nos lycées pour nos adultes, c'est probablement pour développer les organes qui manquent de souplesse, de vitalité !

Eh bien ! les anciens ont trouvé naturellement ce que nous cherchons en vain artificiellement.

Il est évident qu'en s'adressant à un animal d'un tempérament chaud, nerveux, vivant en liberté et se nourrissant exclusivement de som-

mités fleuries, de plantes aromatiques, de bourgeons, etc., il devait offrir un lait essentiellement tonique et extrêmement favorable à un nouveau-né ; cependant, malgré cela, dans aucun cas, nos pères n'ont eu à s'en plaindre.

Aujourd'hui qu'il est question de chèvres blanches, sans cornes, vivant en domesticité et recevant une nourriture moins aromatique, les propriétés toniques du lait de l'animal se trouvent heureusement modifiées, si toutefois elles sont plus à craindre qu'à désirer.

De tous ces contes fantastiques, il reste donc un fait certain, c'est que le lait de chèvre est plus tonique, plus excitant et par conséquent meilleur pour ainsi dire que celui de beaucoup de femmes.

Il est donc bien évident que les chèvres élevées en liberté, broutant des plantes odoriférantes, telles que : thym, sauge, serpolet, chèvrefeuille, clématite, graminées, labiées,

ombelliférées, etc., se fabriqueront un tempérament nerveux avec un sang chaud.

Mais, ces mêmes animaux, élevés en domesticité, avec une nourriture moins tonique, plus amylacée, se fabriqueront des muscles, de la graisse avec un sang plus tempéré.

« Dis-mois ce que tu manges, a dit Brillat-Savarin, et je te dirai qui tu es. »

La physiologie nous indique, en effet, la manière certaine de faire à volonté de la graisse, des muscles ou de développer exclusivement le système nerveux chez les animaux domestiques. Les éleveurs le savent et savent encore mieux en tirer parti à leur profit. Les Anglais, avec leur cheval de course et les Normands avec leur cheval de trait, nous en donnent des exemples frappants.

Sans rien lui enlever de ses qualités naturelles, le lait de chèvre convient donc déjà merveilleusement pour les enfants issus de parents lymphatiques, scrofuleux, rachitiques, etc.

Si, d'un autre côté, on veut bien admettre ce qui est vrai, qu'en domesticité, en stabulation, bien nourrie avec des plantes fourragères, potagères, des racines sucrées, amylacées, des débris végétaux, du son, de la farine humectée, des tourteaux, etc., les qualités du lait de la chèvre viendront à se modifier avantageusement pour la constitution des enfants issus de parents nerveux, sanguins, impressionnables, on aura le cercle complet de la vie, c'est-à-dire les *desiderata* de notre société actuelle.

Est-il nécessaire maintenant d'énumérer de nouveaux développements en faveur des améliorations physiques que peut nous procurer la chèvre-nourrice pour l'allaitement des nouveaux-nés ?

De deux choses l'une : La chèvre-nourrice convient ou ne convient pas pour l'allaitement direct avec le concours de la propre mère.

Si elle convient, il faut l'adopter sans restriction, en s'appuyant sur les faits acquis.

Si elle ne convient pas, il faut nier que nous voyons tous les jours des chèvres distribuant à domicile, en tous pays, leur lait si recherché !

Il faut nier que pas une seule personne n'a jamais été allaitée directement par une chèvre ; que pas une seule mère ne s'est fait aider par elle pour allaiter son enfant ; il faut nier enfin l'évidence la plus évidente ; car tout, lecteur, de près ou de loin, n'est pas sans connaître une ou plusieurs personnes qui ne doivent leur bonne constitution à l'intervention de la chèvre-nourrice. Commençons enfin par moins mourir au seuil de la vie et par notre faute ; commençons par améliorer notre physique et notre moral qui en ont tant besoin, et tout cela déjà tout simplement par l'intervention bien comprise, bien raisonnée de la chèvre qui a fait ses preuves.

Elle suppléera, en effet, la jeune mère présente, absente ou malade.

Présente, elle l'aidera si sa tâche est au-dessus de ses forces :

1° Directement en donnant son lait la nuit comme le jour ;

2° Indirectement en offrant son lait toujours frais, toujours pur, au fur et à mesure des besoins ;

3° En permettant dans l'un et l'autre cas à la mère de prodiguer à son enfant tous les soins hygiéniques et moraux.

Absente, elle la remplacera physiquement et une âme charitable lui procurera les soins moraux.

Pour arriver à ce résultat, on choisira donc une chèvre blanche, sans cornes, espèce cachemire, âgée de trois ans au moins et de huit ans au plus, ayant les mamelles développées, le trayon effilé, semblable au mamelon le mieux fait et, s'il se peut, ayant déjà rempli le rôle de nourrice.

CHAPITRE VII

Économie de la Chèvre-Nourrice

Les avantages de la chèvre ne se bornent pas à la supériorité de son lait et à ce don précieux d'être réfractaire aux maladies contagieuses, elle est, de plus, d'une économie notable et facile à constater.

Une nourrice, sur lieu, ne coûte pas moins, au minimum, de 40 francs par mois pour gages et de 40 francs par mois pour nourriture, soit 80 francs par mois ou 800 francs pour dix mois, sans faire entrer en ligne de compte les cadeaux multiples et obligatoires.

La chèvre nourrice coûte, aujourd'hui, toute dressée, 100 francs et 15 francs de nourriture par mois ; pour dix mois, soit 150 francs, qui,

réunis à son prix d'achat, donnent un total de 250 francs.

Comme cadeaux, elle ne réclame que des soins, des attentions, des caresses dont elle est toujours reconnaissante.

Elle peut allaiter deux enfants en même temps et tous ceux d'une famille successivement. Quand elle n'allait qu'un seul enfant, le surplus de son lait (car l'enfant ne consomme pas tout), vient, comme surcroît, alimenter la famille et la dispenser de recourir au lait falsifié pour les besoins du ménage.

Après neuf ou dix mois de services rendus, son prix d'achat et celui de sa nourriture seront grandement compensés, et d'autant plus qu'on pourra la céder à des conditions qui ne feront que croître jusqu'à l'âge de dix ans.

Du commencement de mai jusqu'à la fin de juillet, elle donne en moyenne trois litres de lait qui se réduisent à deux litres jusqu'à la fin

octobre ; d'octobre jusqu'en janvier, cette quantité se réduit à un litre et quand l'animal est bien nourri, surtout avec des pommes de terre cuites, avec du son, de la farine, cette quantité se maintient jusqu'à fin de février, époque à laquelle la lactation cesse. Cette lactation reprend toute son activité en mai, alors qu'on lui a retiré les chevreaux qu'elle a mis bas en mars ou avril, selon qu'elle aura été couverte en octobre ou novembre, car elle porte cinq mois. Utilisée en mai, elle peut donc conduire un enfant jusqu'au sevrage très-facilement, utilisée en juillet, août, elle conduit son élève volontiers jusqu'à la première dentition, époque à laquelle il peut commencer à manger.

Enfin, utilisée en octobre, elle aura encore, pendant cinq mois, autant de lait que la meilleure nourrice.

Pour les grands établissements hospitaliers, plusieurs chèvres couvertes, à différentes épo-

ques, fourniront constamment du lait. Car, quand l'une commencera à faire défaut, une seconde aura encore du lait, alors qu'une troisième viendra à mettre bas et se trouver en pleine lactation.

Mais, pour un particulier, une seule chèvre suffit amplement à tous les besoins d'un nouveau-né, même la nuit, dans les premiers jours, comme nous l'avons dit ; à la condition toutefois de ne réclamer ses services que depuis mai jusqu'en octobre.

Neuf ou dix mois de l'année on peut donc utiliser le lait de la chèvre, soit pour l'allaitement direct ou complet ;

Soit pour l'allaitement mixte, c'est-à-dire partagé avec la mère ;

Soit enfin pour l'allaitement artificiel, avec cet avantage que l'on peut traire le lait au fur et à mesure des besoins : ce qui est bien préférable au biberon. Avec le concours de la chèvre bien compris, les grands étatablisse-

ments hospitaliers réaliseront un bénéfice de cinquante pour cent sur le prix de revient des nourrices mercenaires, et constateront un bénéfice de cinquante pour cent sur la mortalité des nouveaux-nés !..... aussitôt qu'ils le voudront.

Pour atteindre ce résultat et pour avoir des chèvres-nourrices toute l'année, il ne faut pas se dissimuler qu'une chèvrerie complète est indispensable et que, pour créer une chèvrerie, il faut du temps, de l'espace et certains éléments, sans compter certaines difficultés pratiques, faciles à surmonter il est vrai, mais à l'aide de l'expérience acquise.

Dans le parc de Vichy, on peut voir un spécimen de chèvrerie. 

Ce spécimen réduit, peut être établi dans une crèche, dans une pouponnière, dans une salle d'accouchement, sans souillure aucune.

CHAPITRE VIII

Mœurs de la Chèvre

Dans son immortel ouvrage, voici comment s'exprime Buffon : « Naturellement, la chèvre » a plus de sentiment et de ressource que tout » autre animal domestique ; elle vient à » l'homme volontiers ; elle se familiarise aisément ; elle est sensible aux caresses et susceptible d'attachement pour les enfants » qu'elle allaite volontiers. »

Dans son dictionnaire d'histoire naturelle, M. E. Guérin est plus explicite encore :

« De tous les animaux, la chèvre est celui » qui procure à l'homme les secours les plus » prompts et les plus certains, les plus précieux et les plus directs. Dans les lieux qui

» n'offrent à l'œil attristé que le spectacle de
» la misère, de la stérilité la plus complète, sur
» les âpres montagnes, comme sur les coteaux
» à peine ombragés par de maigres arbris-
» seaux ou tapissés par une herbe trop courte,
» trop peu succulente pour servir de nourriture
» aux autres animaux ; dans les landes arides
» où l'homme trouve à peine de quoi vivre, la
» chèvre est le seul adoucissement qui lui
» soit donné dans les lieux inhospitaliers.

« Dans le lait et les petits de la chèvre, il y
» a ce qu'il faut pour oublier sa triste position.
» Dans l'attachement que cet animal lui témoi-
» gne, il trouve l'affection amicale qui manque
» autour de lui.

» Le sein maternel est-il flétri par la pénu-
» rie, le chagrin ou les maladies qui les sui-
» vent de près, la chèvre vient au secours de
» l'enfant infortuné et se complait dans cet
» acte de charité.

« Pour le remplir dignement, elle enchaîne

» sa pétulance, elle impose un frein à la rapidité de ses mouvements.

« Etonnante bonté ! voyez-là s'approcher
» avec un joyeux bêlement, elle met ses mamelles à la portée du nourrisson qu'elle adopte ; elle éprouve du plaisir à lui porter le premier aliment qu'il réclame, à satisfaire son appétit, elle revient à lui toujours empressée ; elle accourt au premier cri qu'elle entend, et s'acquitte sans cesse de cette noble tâche, de ce devoir de sentiment avec complaisance et affection.

« Quand une fois on a assisté à cette scène touchante, le souvenir ne s'en efface plus, et chaque fois que l'on rencontre une chèvre, on sent battre son cœur, on est prêt à lui rendre hommage,

« C'est en raison de cette inclination bien-faisante que plusieurs médecins témoignent le désir de voir remplacer par des chèvres les nourrices mercenaires, ces femmes qui

» vendent leur lait aux enfants abandonnés, à
» ceux que leurs mères négligent par une pure
» coquetterie et pour obéir à la mode. »

Après de pareils tableaux, tracés par de tels maîtres, que peut-on ajouter ? l'idée de se servir de la chèvre comme nourrice n'est pas nouvelle, comme on vient de le voir, suivant les temps et les circonstances ; elle s'est présentée et se présente tous les jours aux jeunes mères avec plus ou moins d'attrait et d'opportunité. En l'examinant de près, on est frappé des services qu'elle peut rendre. Elle dénoue si simplement tant de difficultés insurmontables, que ce moyen séduit au premier abord et que plus on l'approfondit, plus on lui découvre d'utilité pratique et d'actualité pressante.

Ses mœurs sont donc exclusivement maternelles et prédominent dans son naturel. Sa pétulance et sa liberté d'allures se transforment selon nos besoins. Cet animal, le plus sauvage en apparence, devient le plus docile en réalité.

Chose curieuse et digne de remarque, elle enchaîne ses instincts sans les abdiquer jamais.

Elle craint le froid et les grandes chaleurs ; elle aime les bons traitements et se contente de peu.

Elle est, aujourd'hui, la seule ressource du pauvre, elle sera demain la seule ressource du riche, au point de vue de l'allaitement des nouveaux-nés.

En un mot, ses mœurs privées sont en rapport avec les éloges publiques que lui ont décernées les auteurs illustres que nous avons cités.

La chèvre est donc vraiment au règne animal ce que les Gramen sont au règne végétal. Plus on la dédaigne, plus elle rend de services. Pour la réhabiliter, il nous a fallu, pendant dix années de sacrifices et de persévérance, démontrer ses qualités, prouver les services qu'elle est destinée à rendre, et sans la nécessité qui est une loi impérieuse, tous nos efforts seraient restés stériles.

CHAPITRE IX

Nourriture et logement

Toutes les plantes que rejettent les autres animaux, la chèvre s'en contente et mange presque toutes les plantes vénéneuses sans en être aucunement incommodée.

L'expérience a démontré que, nourrie en domesticité, elle donne plus de lait qu'en allant aux champs ; d'ailleurs, il y a une perte réelle d'engrais ; de plus, on doit l'éloigner des endroits cultivés, tels que blés, vignes, taillis, bois, parce qu'elle broûte avec avidité la jeune pousse et qu'elle leur porte un très-grand préjudice : tout arbre jeune, arbuste ou arbrisseau qui tombe sous sa dent est sacrifié.

Un espace de deux mètres carrés, un petit râtelier pour les fourrages, un petit baquet mobile au-dessous de ce râtelier et un peu de paille fraîche tous les deux jours, suffisent pour son habitation et pour son ameublement. Le petit baquet sert de vase pour sa boisson deux fois par jour. Il doit être d'une capacité de cinq à six litres au moins, et il sert de réservoir également pour contenir les racines coupées en tranches, les recoupettes, son, farine, tourteaux, débris cuits et eaux farineuses, etc.

On peut la laisser libre dans sa demeure qu'on lui nettoiera toutes les semaines régulièrement. Si, pour la traire deux fois par jour, elle n'est pas docile envers une personne nouvelle, on lui tient un collier muni d'un anneau et on l'attache au râtelier pendant le temps que dure la traite.

En hiver, dix livres par jour, en deux fois, de fourrage sec, avec un peu de son, de farine, suffisent pour sa nourriture. Une pincée de

sel dans son eau du matin lui fait plaisir ; enfin, dans la journée, on lui donne les débris végétaux que l'on peut réserver à son intention.

En été, vingt livres par jour, en trois fois, de fourrages verts, plantes potagères, feuilles, légumes, bourgeons, épines, ronces, buissons, l'entretiennent dans de bonnes conditions. Dans le Lyonnais, on récolte avec soin les feuilles de vigne, on conserve la grappe de raisin et on sait lui ménager une nourriture d'hiver qu'elle affectionne beaucoup.

Des personnes honorables ont objecté la difficulté, dans les grands centres, pour le petit ménage, de loger une chèvre. Il y a du vrai dans cette objection, mais on oublie que la chèvre est un animal relativement propre et que, bien tenu on pourra souvent le loger là où on croit trouver une impossibilité.

Les impossibilités réelles, véritables, seront atténuées par les Pouponnières, par les Crèches, par les Sociétés maternelles. Et c'est

pour secourir ces déshérités de la fortune que ces établissements se fondent partout où le besoin existe. Mais, à côté de ces impossibilités, le plus petit réduit, la nourriture la plus frugale, la moins dispendieuse, tout devient facile et bien autrement facile que de loger et de nourrir une nourrice mercenaire ; enfin, bien nourrie comme ci-dessus et ne lui refusant pas les pommes de terre cuites, mêlées avec du son ou de la farine, on entretient et on prolonge sa lactation jusqu'au dernier mois de sa gestation, et il y a seulement deux ou trois jours d'intermittence à l'époque où elle demande à se rapprocher du bouc.

Elle est si peu exigeante et se contente de si peu, que toute personne ayant un cheval trouvera facilement à la loger et à la nourrir sans qu'il en coûte pour ainsi dire.

Toute personne ayant un chien de forte taille, dispendieux et mal propre, souvent inutile, trouvera facilement à le remplacer par une

chèvre, toujours utile et relativement plus propre.

Enfin, vouloir c'est pouvoir, et il est difficile d'admettre qu'on ne puisse pas se gêner un peu pour loger un animal qui, en définitive, demande moins d'espace qu'aucun autre.

Une fois l'an, on aura soin de lui rogner les ongles de ses pieds que la stabulation laisse pousser démesurément et empêche de s'user.

CHAPITRE X

Manière d'utiliser la Chèvre-Nourrice

Pour un observateur sérieux, le développement et la position des mamelles de la chèvre indiquent déjà, sans idée préconçue, qu'elle est destinée au rôle de nourrice.

Buffon, E. Guérin, l'abbé Rozier, saint Vincent de Paul, l'ont conseillée comme telle ; de nos jours, les Pouponnières, les Crèches, les particuliers, font entrer ce conseil dans le domaine des faits accomplis. La manière de l'utiliser est donc très-simple ; mais les grands établissements hospitaliers, n'étant pas mus par le même esprit qu'un individu, l'utiliseront plus difficilement ; agissant dans l'intérêt général, ils atteignent un résultat plus lent que l'initiative individuelle qui agit dans son inté-

rêt particulier. D'un autre côté, ces grands établissements, ayant une grande responsabilité, doivent attendre le jugement du grand tribunal de l'opinion publique.

Voici donc comment on procède :

On prend l'enfant sur le bras droit ou gauche, comme si on voulait lui offrir l'un ou l'autre sein, on le présente à la chèvre qui le flaire d'abord le plus souvent, puis on le place sous elle, de telle façon que le bras droit qui soutient l'enfant, se trouve entre les mamelles et les jambes de derrière de l'animal qui ne peut faire aucun mal, en admettant qu'il fasse des difficultés les premières fois, ce qui est rare.

Pour préciser la chose, admettons la chèvre la plus rebelle, tourmentée en été par les mouches dont elle redoute les piquûres, inquiétée par la présence d'un chien son ennemi, ou agitée par des bruits insolites ; dans ces cas extrêmes, on l'attache court, on présente l'enfant comme nous l'avons dit et, de la main libre,

on approche de la bouche de l'enfant le trayon en le pressant un peu, exactement comme le font la mère et la nourrice chaque fois qu'elles veulent donner à téter à un nouveau-né.

Dès le début, la succion se trouve favorisée et l'enfant l'effectue ensuite de lui-même dès qu'il a senti la première goutte de lait arriver dans sa bouche.

Il arrive quelquefois que les mouvements de l'animal font sortir sa mamelle de la bouche de l'enfant, trop faible encore pour la retenir ou pour la reprendre ; dans ce cas, la main libre de la personne doit y veiller les premières fois, en maintenant l'extrémité dans la bouche de l'enfant pendant qu'il tète.

Ces simples précautions préliminaires, toutes naturelles, bien observées les deux ou trois premières fois, il n'y a pas de chèvre qui ne veuille se prêter au rôle de nourrice, surtout si, à ces petits moyens, on sait y ajouter quelques caresses, de bons traitements ou

quelques friandises (morceau de pain, etc.).

Après deux ou trois séances, l'enfant et l'animal ont fait connaissance, la chèvre remue moins, l'enfant s'y prête mieux et le reste va de soi-même, subordonné à la plus ou moins grande dextérité de la personne chargée de l'enfant.

Plus tard, chaque fois que la chèvre entendra crier l'enfant, et d'aussi loin qu'elle pourra l'entendre, elle se rendra d'elle-même auprès de lui, si elle est libre, et manifestera son impatience d'arriver si elle est attachée.

Maintes fois, nous avons vu des chèvres se laisser téter dès la première fois, sans être attachées, ni tenues, ne bougeant pas, soit en plein air, soit en plein champ, ou dans une chambre. D'autres fois, nous en avons vu, mettant d'elles-mêmes les deux pieds de devant sur une petite table, haute de trente centimètres, position très-avantageuse et pour la personne et pour l'enfant.

D'autres fois, la chèvre saute sur une table

sur laquelle se trouve l'enfant dans son berceau, elle se pose d'elle-même, approche elle-même ses mamelles à la portée de la bouche de l'enfant qui les attire avec ses mains et s'en empare avec sa bouche.

Tous ces tours de force sont superflus, les faits simples, naturels, suffisent. On présente l'enfant à l'animal attaché ou tenu par la barbiche, on le lui soumet la tête appuyée sur le bras droit, de la main gauche, on amène dans la bouche de l'enfant un des trayons légèrement pressé et on l'y maintient la première fois pendant tout le temps que l'enfant tète.

Quand il est satisfait il s'endort et, la seconde fois, on a soin de lui présenter l'autre trayon de façon à dégorger alternativement les glandes mammaires. Dès les premiers jours on fait téter l'enfant cinq à six fois par jour et deux fois la nuit. Bientôt on habitue l'enfant à se passer de la chèvre la nuit en lui donnant à téter tard le soir et tôt le matin.

CHAPITRE XI

Des propriétés médicales et thérapeutiques de la Chèvre-Nourrice

Dans un chapitre précédent, nous avons vu comment la chèvre satisfait les *desiderata* de la société actuelle, en faisant disparaître cet arsenal de drogues dont on gorge la première enfance. Les préparations iodés, les huiles infectes, les sirops ferrés, etc., n'ont pas modifié une seule constitution, tandis que quinze jours d'allaitement par la chèvre sont préférables à tous les arcanes pharmaceutiques.

Non-seulement elle est réfractaire à la syphilis ; mais nous avons vu et suivi trois enfants manifestement syphilités, sauvés,

guéris exclusivement par l'allaitement direct de la chèvre, sans les secours d'aucun traitement mercuriel : deux de ces enfants, après avoir languis les premiers mois, sont très-bien portants ; l'un habite dans le voisinage de M. de Chabrol, député, et l'autre dans la campagne.

Le troisième a fini par succomber ; mais il est à remarquer que tous les enfants syphilités succombent dans les trois premiers mois après avoir contaminé leurs nourrices, tandis qu'ici, il en est mort un sur trois en laissant sa nourrice indemne (la chèvre), tandis que chacun de ces enfants aurait contaminé une nourrice, etc., etc.

Tous les médecins savent que les enfants qui sont syphilités constitutionnellement, c'est-à-dire qui naissent avec la syphilis congéniale, contaminent leur nourrice, qui s'inocule le virus par le sein, avant qu'aucun symptôme extérieur soit venu confirmer leur état syphilitique. De telle sorte qu'une nourrice, sans s'en douter et sans qu'aucun médecin puisse

l'en prévenir, contracte une maladie qui existe chez l'enfant, mais qui ne devient évidente que vers la fin du premier mois et même plus tard.

Quand les premiers symptômes apparaissent, on peut bien chercher à soustraire la nourrice aux tristes conséquences de cette maladie ; mais il est trop tard, il y a un mois que cette nourrice donne son sein à l'enfant infecté. Il meurt dans les trois premiers mois et il laisse une nourrice en proie à une maladie qui parcourt ses périodes chez elle, exactement comme si elle l'avait contractée dans un rapprochement impur.

La médecine humaine est impuissante pour prévenir ce triste état de choses. Eh bien ! ce que le médecin le plus prévoyant ne peut pas prévoir, ce à quoi il ne peut pas remédier, la chèvre y remédie le plus heureusement du monde et voici comment elle y remédie :

Anatomiquement parlant, le tissu du mamelon de la femme est extensible, mou, relâché,

s'ulcère facilement et se prête à toute absorption. Par conséquent, il est susceptible d'absorber, même sans être ulcéré, tous les virus qu'un enfant en tétant pourra y déposer par les glandes salivaires.

Le tissu du trayon de la tétine de la chèvre, au contraire, est d'une structure contractile, dense, serrée et ne se prête à aucune absorption, même ulcérée.

Si cette explication ne suffit pas, il y a les faits, les faits nombreux ; il y a le témoignage de médecins compétents, que veut-on de plus. .. A. Fournier, Ricord, etc., etc.

Non-seulement la chèvre est réfractaire, et nous le répétons bien haut, mais elle est un antidote, un vrai spécifique contre les maladies virulentes. L'inoculation par la lancette chargée de virus ne s'effectue pas, elle est donc réfractaire intus et extrà. Cette qualité seule, qui doit lui concilier tous les suffrages, pourrait bien résider dans la subtilité de l'odeur

du bouc dont tous ses tissus sont imprégnés.

Mais si, pour un moment, on voulait méconnaître ses propriétés médicales naturelles, elle se prêterait encore à la syphiliothérapie et à la thérapeutique de la première enfance, bien mieux qu'une nourrice, car, par une alimentation appropriée, la lactation se modifiera au gré du médecin, tandis qu'une nourrice est souvent rebelle aux prescriptions médicales, quand il s'agit surtout de la médicamenter au profit d'un nourrisson.

Dans ses leçons cliniques, à l'hôpital Saint-Louis, M. Alf. Fournier a parfaitement démontré les qualités réfractaires de la chèvre.

Il a professé, dans maintes leçons, que le seul et unique moyen de prévenir la dissémination de la syphilis constitutionnelle des nouveaux-nés, était dans l'emploi de la chèvre comme nourrice du nouveau-né. Après le suffrage d'un tel maître, tout développement ultérieur devient superflu.

CHAPITRE XII

Expériences officielles

Attestations de médecins les plus autorisés

1° Le 22 août 1874, M. le Directeur général de l'Assistance publique, sur la proposition de MM. A. Guérin et Moissenet, médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris et membres du Conseil de surveillance des hôpitaux, a ordonné l'expérimentation de l'allaitement par la chèvre sur deux nouveaux-nés, présentant des caractères de maladies contagieuses. L'expérimentation a duré six mois. Tentée sur deux nouveaux-nés, choisis dans les conditions les plus extrêmement désavantageuses, elle a été couronnée d'un plein succès et le rapport officiel

a été adressé, le 25 janvier 1875, à M. le Directeur général.

2° Le 14 janvier 1875, dans une lettre adressée à un de ses confrères, voici comment s'exprime M. le Docteur Boudet, médecin à Saint-Pourçain (Allier) :

« Toujours, sous nos yeux, la chèvre est venue heureusement suppléer au lait de la mère, insuffisant ou manquant tout à fait, et il en est résulté pour l'enfant une nutrition abondante et saine.

« L'allaitement direct par la chèvre nous a semblé supérieur au biberon, en ce que le lait, toujours de même composition, conserve une égale température et que les repas sont mieux réglés.

« Presque toujours, il est vrai, la tendre sollicitude d'une mère ou d'une grand'mère, veillait aux soins réclamés par le nourrisson.

« Ce système d'allaitement devrait encore, à mon sens, mériter la faveur de ceux qui ont

reçu mission de veiller, à Paris, sur les enfants assistés, sur l'entrée dans la vie de ces pauvres petits êtres déshérités.

« Par ce système, il serait possible, en effet, de prévenir des transmissions fâcheuses, et d'éviter aux nouveaux-nés, trop chétifs, de subir immédiatement les transports, au loin, généralement si meurtriers. »

3° Le 18 janvier 1875, M. le Docteur Grellet, médecin à Menat (Puy-de-Dôme), s'exprime ainsi, dans une lettre que nous avons sous les yeux :

« Dans nos campagnes, il n'est pas rare, le plus souvent par suite de maladie de la mère, que des enfants soient allaités par des chèvres.

« Je n'ai jamais entendu dire qu'un enfant, soumis à ce régime, ait dépéri. Au contraire, tous ceux dont on m'a parlé, se sont parfaitement développés à toutes les périodes de leur existence.

« Ce moyen n'est pas une expérience hasar-

deuse, il est exempt des dangers et conforme d'ailleurs aux données de l'hygiène et de la physiologie.

« En dehors de l'allaitement maternel, je le crois préférable à tous les autres modes d'alimentation des nouveaux-nés. »

4° Le 8 octobre 1874, à six heures du matin, M. de Champrobert, habitant le château de la Verneuille, commune de Cognat-Lyonne (Allier), nous tenait le langage suivant :

« Monsieur, madame de Champrobert est accouchée un mois avant terme. Son enfant a un mois, voilà trois nourrices que nous essayons, mon enfant est très-mal, pouvez-vous me procurer une chèvre-nourrice. »

A l'instant même, M. de Champrobert a emmené avec lui une chèvre-nourrice, blanche, sans cornes. Aujourd'hui, l'enfant est sauvé et se porte aussi bien que possible. Voici la lettre qu'il nous a écrit à ce sujet :

« MONSIEUR,

« C'est pour moi une véritable satisfaction de venir vous dire les beaux résultats obtenus par la chèvre-nourrice. Mon enfant, né très-faible, se développe chaque jour.

» Permettez-moi, monsieur, de souhaiter à vos travaux, les succès que mérite la noble pensée qui vous anime.

« Signé : DE CHAMPROBERT ✱ »

« La Verneuille, le 10 janvier 1875.

5° Le 15 décembre 1874, M. le Docteur Goignoux, médecin à Manzat (Puy-de-Dôme), nous écrit la lettre suivante :

« MON CHER CONFRÈRE,

« J'atteste que la chèvre, au point de vue de l'allaitement des nouveaux-nés, est appelée à rendre de grands services et à préserver nos populations rurales des dangers de contamination qui se produisent, malgré la plus grande

surveillance et entraînent au sein des familles les résultats les plus affligeants.

« Dans ma clientèle, deux enfants envoyés en nourrice, dans un état de santé déplorable, ont été tous les deux allaités par la même chèvre et aujourd'hui leur santé, quoique altérée dès le principe, est relativement bonne.

« Aussi la question de la chèvre-nourrice est, à mes yeux, d'un immense intérêt, au point de vue de la mortalité des nourrissons et de la sécurité des familles. »

6° Le 12 janvier 1875, M. le Docteur Barattier, médecin à Bellenaves, s'exprime ainsi :

« Dans ma clientèle, j'ai maintes fois reconnu les bons effets de la chèvre ; non-seulement elle aide, à peu de frais, aux besoins du ménage, mais concourt aussi avec ou sans la mère à l'élevage des enfants. Au lieu du lait rare et pauvre de nourrices épuisées et mal-saines, la chèvre procure un aliment sain et abondant.

» Quant aux enfants contaminés, il est inutile d'insister pour montrer quels seraient les avantages de la chèvre-nourrice, qui me paraît le seul moyen d'éviter bien des accidents et bien des récriminations. »

Les témoignages de médecins compétents et les attestations de personnes recommandables sont tellement nombreux, que l'auteur en remplirait volontiers un gros volume, mais inutilement et trop onéreux pour lui.

Terminons par un dernier exemple concluant :

7° M^{me} Bergeras, dont le mari exerce honorablement la médecine à Neuilly-le-Réal (Allier), à l'âge de vingt ans, est accouchée, le 2 juillet 1852, de deux enfants jumeaux de sexes différents. Ces enfants étaient nés faibles, délicats, le garçon un peu plus fort que la fille, qui ne pesait que six cent vingt-cinq grammes.

M^{me} Bergeras, d'une bonne et forte constitution, voulut nourrir ses deux enfants.

Pendant deux mois elle put suffire à cet allaitement ; mais les enfants, en profitant, étaient devenus voraces ; alors, pour venir à son aide et à son insuffisance de lait, on lui donna pour auxiliaire une chèvre-nourrice.

La mère et la chèvre, à partir de ce jour, ont nourri les deux enfants alternativement.

On tenait les deux enfants sous la chèvre, ils tétaient simultanément, à qui mieux mieux ; ensuite, la chèvre s'y prêta à tel point que, d'elle-même, elle leur donnait à téter.

Elle en était même arrivée à sauter sur le lit pour arriver plus vite près de ses nourrissons.

Cependant, on la tenait proprement dans un endroit assez éloigné de la chambre des enfants, et il fallait monter une vingtaine d'escaliers pour y arriver.

Les enfants ont été nourris de cette manière,

l'un onze mois, l'autre douze. Ils sont tous les deux bien portants, arrivés à vingt-deux ans et en bonne santé.

M. Corbabon, au château de Charmeil, près Vichy, élève son deuxième enfant à l'aide de nos chèvres : cet enfant n'est pas simplement beau, il est superbe.

CHAPITRE XIII

Conclusions. — Épidémies — Peste.

Aperçus nouveaux

Si ce simple exposé renferme des faits que chacun peut vérifier, si ces faits ont une importance acquise qui ne peut être révoquée en doute, nous affirmons de plus que ces faits ne sont que le prélude des avantages que l'on peut retirer de la chèvre-nourrice.

Les médecins, les pharmaciens, les sages-femmes, nous ont déjà compris; mais le public, notre juge souverain, a besoin de vérités mille fois démontrées.

Nous le prions donc de vouloir bien se demander à lui-même, si, de tous les animaux domestiques, la chèvre n'est pas celui qui réunit le mieux les conditions d'allaitement direct?

La position de ses mamelles, l'abondance de son lait, sa facile domestication, son faible entretien, sa taille, son attachement, etc., etc.,

tout semble le désigner de préférence à tout autre moyen, quand il s'agit de suppléer la mère malade ou absente.

Les observations, les attestations, les exemples cités, relatés dans ce petit opuscule, ne sont pas le produit d'une imagination dominée par un sujet, ils sont le résultat pratique d'observations, d'expériences faites avec soin, pendant huit années, sur un nombre considérable de nouveaux-nés.

Ce n'est donc pas un livre que nous offrons à M. le Directeur général, au public, c'est un guide sûr, certain, conduisant à une vérité pratique.

Cette vérité bien comprise ramène, à un nombre normal, le chiffre de la mortalité de la première enfance ;

Cette vérité renferme le moyen d'améliorer, nous pourrions dire de guérir, les constitutions lymphatiques, rachitiques, scrofuleuses ;

Cette vérité supprime radicalement la propagation des maladies transmissibles.

Si ces qualités ne suffisent, pour recommander notre travail au public du XIX^e siècle, le temps se chargera de le transmettre aux générations futures, et la nécessité l'imposera envers et contre tous les obstacles de quelque nature qu'ils soient !

En général, les modernes dédaignent ce que les anciens ont pu dire et faire, et les jeunes générations ont la prétention de monopoliser tout le savoir des anciennes.

En respectant le dédain des uns et la prétention des autres, il est cependant certains us-et-coutumes antiques, qui, bien compris, ont une certaine valeur pour chacun de nous.

Quand le choléra est venu visiter l'Europe, dont il connaît parfaitement la route, nous nous sommes évertués à nous camphrer, à nous musquer, à nous parfumer, intus et extra, même avec de l'ail ! en un mot, après avoir mangé de tout, après avoir bu de tout, même de la liqueur de Strogonoff, chacun s'est mis

à trembler, et le choléra a pris ses victimes.

Dans les hôpitaux, les salles étaient inondées de chlore liquide et les malades étaient asphyxiés par le chlore gazeux. Dans les villes, on brûlait du genièvre, des bois résineux, etc., et le résultat a été absolument nul.

En pareille circonstance, les anciens procédaient autrement et en améliorant un peu ce qu'ils ont fait de bon et de bien, peut-être arriverions-nous à quelque chose de certain ?

Dans les calamités publiques, en temps d'épidémies, de peste, etc., etc., les Hébreux croyaient apaiser le ciel en lui sacrifiant même une vierge ! (sacrifice d'Iphigénie).....

Les Egyptiens jetaient des têtes de bœufs en pâture aux crocodiles du Nil ; leur attribuant la cause des effluves pestilentiels. Plus tard, à des fêtes expiatoires célèbres et bien coordonnées, les prêtres anciens se faisaient amener deux boucs.

Après avoir immolé le premier, ils faisaient

sept fois le tour du temple, en aspergeant sept fois l'assemblée et le sanctuaire avec le sang du bouc immolé!... .. après la cérémonie, dont j'abrége les détails, ils chassaient l'autre bouc, en le pourchassant à travers les précipices et jusque dans le désert, avec l'épithète de bouc-émissaire, c'est-à-dire chargé de porter au loin toutes les iniquités humaines et de purifier l'air de la contrée par ses émanations capriques.

Les aspersions sept fois répétées avec le sang du bouc immolé; l'autre bouc chassé par monts et vallées et jusque dans le désert, ont une signification claire et précise dont on peut aujourd'hui retirer le plus grand profit à l'avantage de chacun, sans qu'il en coûte à personne, si ce n'est de nous prêter une bienveillante attention.

D'abord, le bouc (même aux époques où la chèvre désire son approche), ne sent pas plus mauvais que l'ail, le musc, l'assa-fætida, etc., etc., donc nous croyons nous parfumer !..... et dont nous mangeons parfaitement.

D'un autre côté, la chèvre est réfractaire, intus et extra, aux virus constitutionnels transmissibles ; nous l'avons prouvé expérimentalement et nos maîtres ont confirmé nos expériences. (Ricord, A. Fournier.)

De plus, avant l'établissement des chemins de fer, les maîtres de poste, obligés d'avoir vingt, trente, quarante chevaux dans leurs écuries, avaient soin d'y entretenir un bouc, pour préserver leur espèce chevaline, de toute épizootie.

De nos jours, dans les campagnes, les propriétaires de nombreux troupeaux de l'espèce bovine, ne négligent jamais d'élever un bouc au fond de leurs étables, pour préserver leurs animaux de toute maladie.

Si tous ces faits sont bien vrais, bien acquis à l'observation, pourquoi ne voyons-nous pas un ou plusieurs boucs dans chaque hôpital, dans chaque crèche, dans chaque campement, dans le voisinage d'une salle d'accouchement, dans chaque maternité, avec des chèvres par-

quées dans des secteurs, au milieu même des salles d'hôpitaux, d'accouchement, au milieu des crèches, etc., etc....

Les préjugés, toujours les préjugés !... d'en haut seulement.

Cependant les effluves prophylactiques du bouc, ont une puissance de divisibilité et des qualités anti-septiques que ne possèdent ni l'acide phénique, ni le phénol, ni le coaltar, ni le chlore, ni aucun des anti-pudrides connus.

L'hygiène publique a donc tout à espérer des effluves capriques ! Nous n'ajouterons rien de plus et nous soumettons d'abord ces idées à nos maîtres, à nos juges, à nos arbitres : académiciens, médecins, pharmaciens, vétérinaires, etc., etc., au public.

Au lieu de nous inoculer le pus de la picote de la vache, sous prétexte de nous préserver de la petite vérole dont nous ne sommes pas préservés du tout, pourquoi ne nous inoculerions-nous pas le sang naturel du bouc, puis-

que nous savons la chèvre réfractaire aux virus transmissibles?....

N'oublions pas que le vaccin de Jenner est un produit morbide, anormal, tandis que mon vaccin est un produit naturel et normal par excellence.

Rendons à Jenner son Cow-pox, adoptons le Bouccin.

Inoculons à nos garçons le sang artériel du chevreau ;

Inoculons à nos filles le sang artériel de la chèvre.

Tel est le moyen prophylactique normal, naturel de la petite vérole, de la variole, de la syphilis, des maladies virulentes, paludéennes et contagieuses, peste, etc.

Et maintenant, ô savants, ô mes maîtres, jugez-moi sévèrement et vulgarisez la Chèvre-Nourrice.

A. BOUDARD.

EXTRACT OF SOME ARTICLES

- 1. Concerning the Rights of the People of the
- 2. Empire of France
- 3. Concerning the Rights of the People of the
- 4. Kingdom of England
- 5. Concerning the Rights of the People of the
- 6. Kingdom of Scotland
- 7. Concerning the Rights of the People of the
- 8. Kingdom of Ireland
- 9. Concerning the Rights of the People of the
- 10. Kingdom of Wales
- 11. Concerning the Rights of the People of the
- 12. Kingdom of Cornwall
- 13. Concerning the Rights of the People of the
- 14. Kingdom of Devon
- 15. Concerning the Rights of the People of the
- 16. Kingdom of Somerset
- 17. Concerning the Rights of the People of the
- 18. Kingdom of Dorset
- 19. Concerning the Rights of the People of the
- 20. Kingdom of Wiltshire
- 21. Concerning the Rights of the People of the
- 22. Kingdom of Gloucestershire
- 23. Concerning the Rights of the People of the
- 24. Kingdom of Herefordshire
- 25. Concerning the Rights of the People of the
- 26. Kingdom of Shropshire
- 27. Concerning the Rights of the People of the
- 28. Kingdom of Staffordshire
- 29. Concerning the Rights of the People of the
- 30. Kingdom of Warwickshire
- 31. Concerning the Rights of the People of the
- 32. Kingdom of Leicestershire
- 33. Concerning the Rights of the People of the
- 34. Kingdom of Lincolnshire
- 35. Concerning the Rights of the People of the
- 36. Kingdom of Northamptonshire
- 37. Concerning the Rights of the People of the
- 38. Kingdom of Northumberland
- 39. Concerning the Rights of the People of the
- 40. Kingdom of Durham
- 41. Concerning the Rights of the People of the
- 42. Kingdom of Yorkshire
- 43. Concerning the Rights of the People of the
- 44. Kingdom of Lancashire
- 45. Concerning the Rights of the People of the
- 46. Kingdom of Cheshire
- 47. Concerning the Rights of the People of the
- 48. Kingdom of Derbyshire
- 49. Concerning the Rights of the People of the
- 50. Kingdom of Nottinghamshire
- 51. Concerning the Rights of the People of the
- 52. Kingdom of Rutland
- 53. Concerning the Rights of the People of the
- 54. Kingdom of Leicestershire
- 55. Concerning the Rights of the People of the
- 56. Kingdom of Lincolnshire
- 57. Concerning the Rights of the People of the
- 58. Kingdom of Northamptonshire
- 59. Concerning the Rights of the People of the
- 60. Kingdom of Northumberland
- 61. Concerning the Rights of the People of the
- 62. Kingdom of Durham
- 63. Concerning the Rights of the People of the
- 64. Kingdom of Yorkshire
- 65. Concerning the Rights of the People of the
- 66. Kingdom of Lancashire
- 67. Concerning the Rights of the People of the
- 68. Kingdom of Cheshire
- 69. Concerning the Rights of the People of the
- 70. Kingdom of Derbyshire
- 71. Concerning the Rights of the People of the
- 72. Kingdom of Nottinghamshire
- 73. Concerning the Rights of the People of the
- 74. Kingdom of Rutland
- 75. Concerning the Rights of the People of the
- 76. Kingdom of Leicestershire
- 77. Concerning the Rights of the People of the
- 78. Kingdom of Lincolnshire
- 79. Concerning the Rights of the People of the
- 80. Kingdom of Northamptonshire
- 81. Concerning the Rights of the People of the
- 82. Kingdom of Northumberland
- 83. Concerning the Rights of the People of the
- 84. Kingdom of Durham
- 85. Concerning the Rights of the People of the
- 86. Kingdom of Yorkshire
- 87. Concerning the Rights of the People of the
- 88. Kingdom of Lancashire
- 89. Concerning the Rights of the People of the
- 90. Kingdom of Cheshire
- 91. Concerning the Rights of the People of the
- 92. Kingdom of Derbyshire
- 93. Concerning the Rights of the People of the
- 94. Kingdom of Nottinghamshire
- 95. Concerning the Rights of the People of the
- 96. Kingdom of Rutland
- 97. Concerning the Rights of the People of the
- 98. Kingdom of Leicestershire
- 99. Concerning the Rights of the People of the
- 100. Kingdom of Lincolnshire

PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR

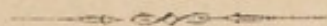
*Mémoire sur la Recherche de l'Arsenic dans le
corps de l'homme.*

*Mémoire sur la Reproduction naturelle des
Sangsues.*

*De l'Eau, du Pain et du Vin, au point de vue
de la santé publique.*

*Simplees Réflexions sur la Médecine à propos
d'une future Nourrice.*

*Physiologie de la Chèvre-Nourrice au point de
vue de l'Allaitement des Nouveaux-Nés.*



LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS.

- BOUCHUT (E.).** HYGIÈNE DE LA PREMIÈRE ENFANCE, guide des mères pour l'allaitement, le sevrage, et le choix de la nourrice chez les nouveaux-nés. 7^e édition. Paris, 1879. in-18 avec 48 figures. 4 fr.
- CORNARO.** DE LA SOBRIÉTÉ, conseils pour vivre longtemps, par L. Cornaro, traduction nouvelle par Ch. Meaux Saint-Marc, procédé du Régime de Pythagore d'après Cocchi, et du Vrai moyen de vivre plus de cent ans, par Lessius. Paris, 1880, un joli vol. in-18 jésus. 3 fr. 50
- DALTON (J. C.).** PHYSIOLOGIE ET HYGIÈNE DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES FAMILLES, Paris, 1870, 1 vol. in-18 avec 68 figures. 4 fr.
- DONNÉ.** CONSEILS AUX MÈRES SUR LA MANIÈRE d'élever les enfants nouveaux-nés, 5^e édition. 1875, in-18. 3 fr.
- DUMESNIL.** L'INDUSTRIE DES NOURRICES et la mortalité des nourrissons. Paris, 1867, in-8. 2 fr.
- ÉCOLE DE SALERNE (L').** Traduction en vers français, par Ch. Meaux Saint-Marc et commentaires. Paris, 1880, 1 vol. in-18. 5 fr.
- FEUCHTERSLEBEN.** HYGIÈNE DE L'ÂME. 3^e édition, précédée d'études biographiques et littéraires. 1870, 1 vol. in-18. 2 fr. 50
- FONSSAGRIVES.** HYGIÈNE ALIMENTAIRE des malades, des convalescents et des valétudinaires, ou Du régime envisagé comme moyen thérapeutique. 2^e édition, 1867, 1 vol. in-8. 9 fr.
- HUFELAND.** L'ART DE PROLONGER LA VIE, ou la macrobiotique, par C. W. Hufeland. Nouvelle édition française, augmentée de notes 1 vol. in-12 de xiv-60 pages. 4 fr.
- HUSSON (ARM.).** MORTALITÉ DES JEUNES ENFANTS Paris. 1866. in-8. 1 fr.
- MAYER.** DES RAPPORTS CONJUGAUX, considérés sous le triple point de vue de la population, de la santé et de la morale publique, par Alex. Mayer, médecin de l'inspection générale de la salubrité. 6^e édition. 1874, 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.
- MENVILLE.** HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET MÉDICALE DE LA FEMME. 2^e édition. 1858, 3 vol. in-8 de 600 pages. 10 fr.
- MONOT.** DE LA MORTALITÉ EXCESSIVE DES ENFANTS pendant la première année de leur existence. 1872, in-8. 1^{re} fr. 50
- RICHARD (DAVID).** HISTOIRE DE LA GÉNÉRATION chez l'homme et chez la femme, 1875, 1 vol in-8 de xvi-332 pages avec 8 planches col. cartonné. 12 fr.
- SAINT-VINCENT.** NOUVELLE MÉDECINE DES FAMILLES à la ville et à la campagne, à l'usage des familles, des maisons d'éducation, des écoles communales, des curés, des sœurs hospitalières, des dames de charité et de toutes les personnes bienfaisantes qui se dévouent au soulagement des malades: 4^e édition 1876, 1 vol. in-18 jésus avec 142 figures, cart. 3 fr. 50
- SIRY (A.).** DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, morale et intellectuelle de l'enfant, 1873, 1 vol. in-12. 1 fr. 25